



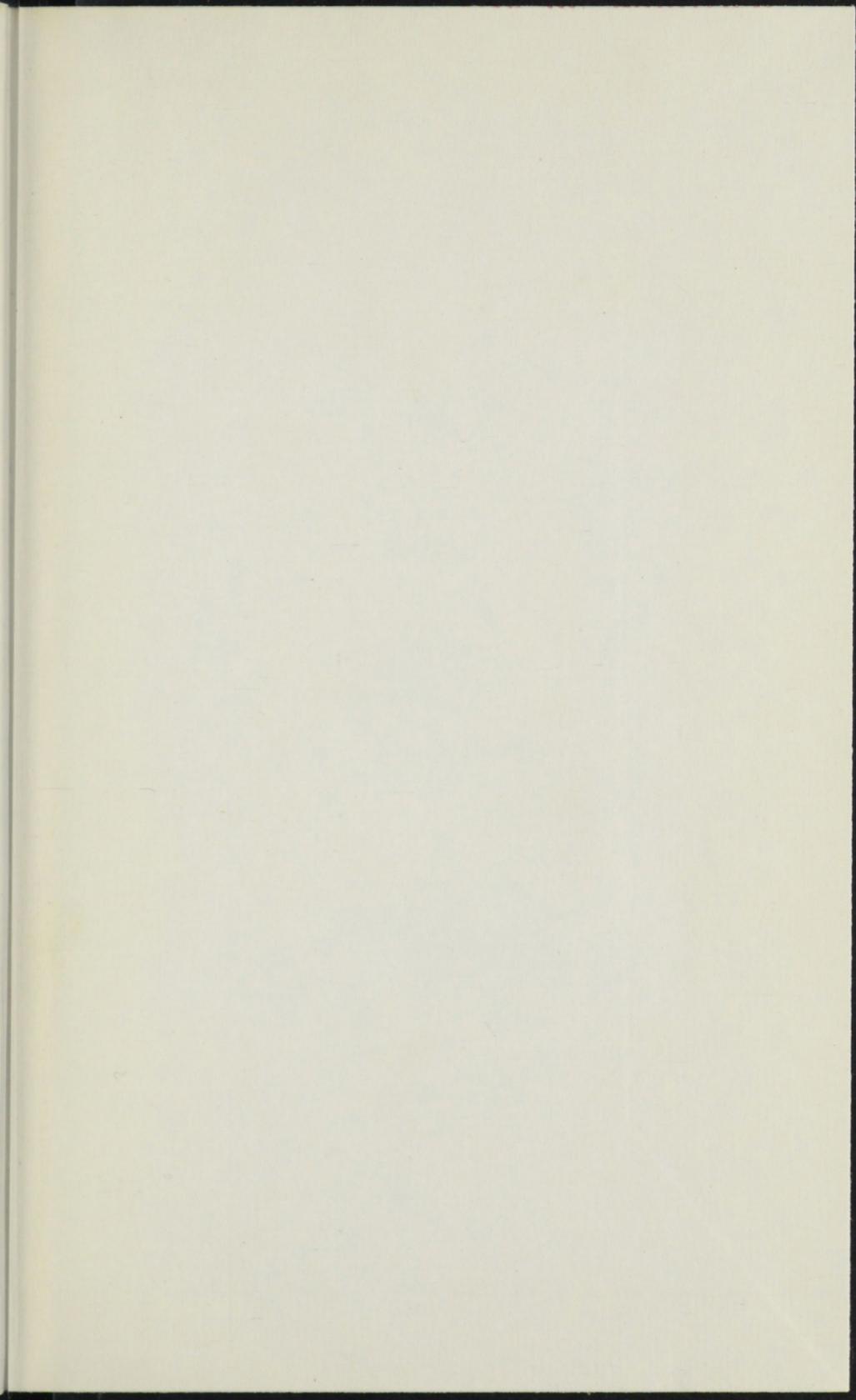


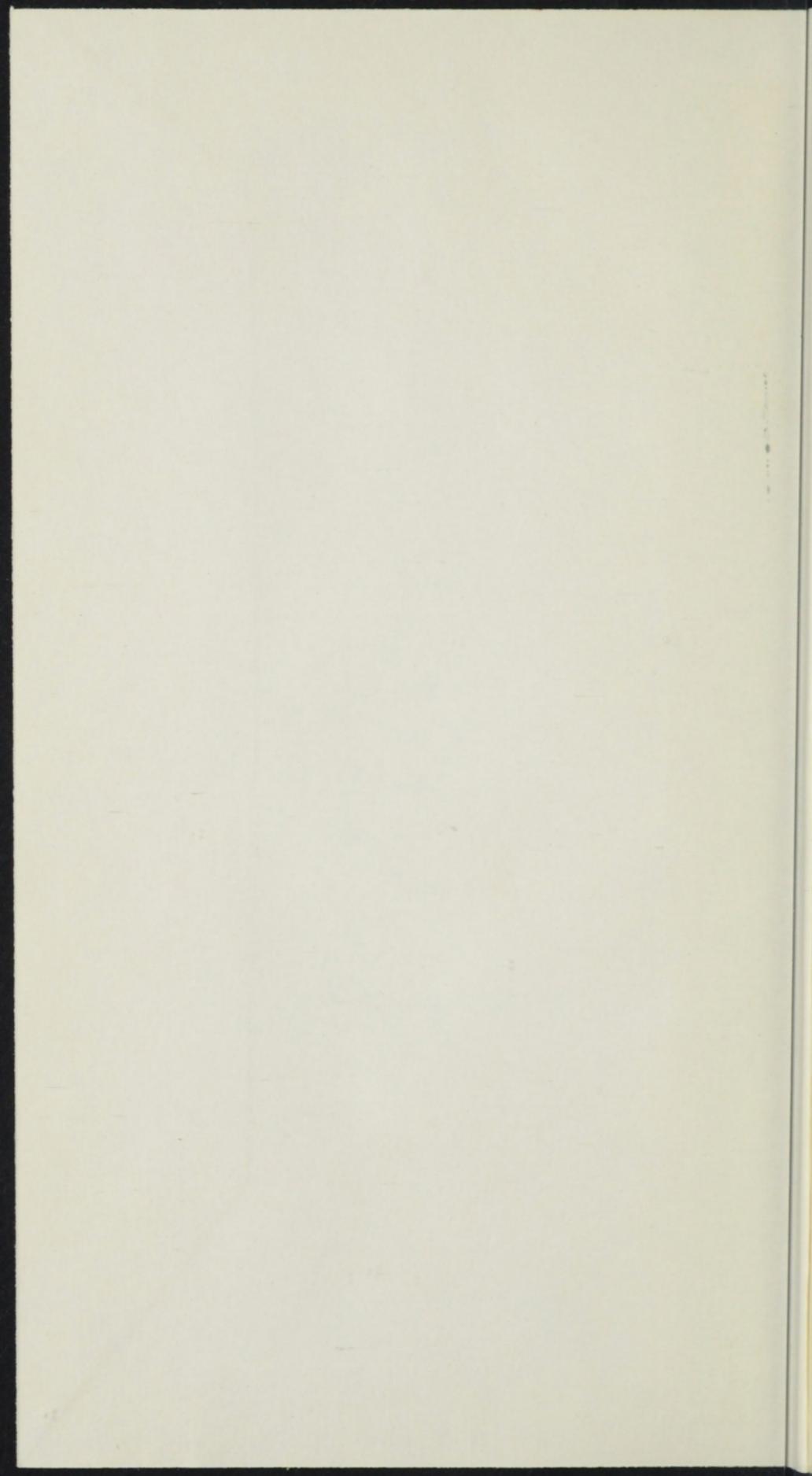
Université de Montréal

Bibliothèque

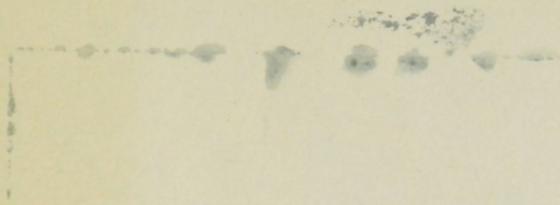
CENTRE DE
CONSERVATION
LSH

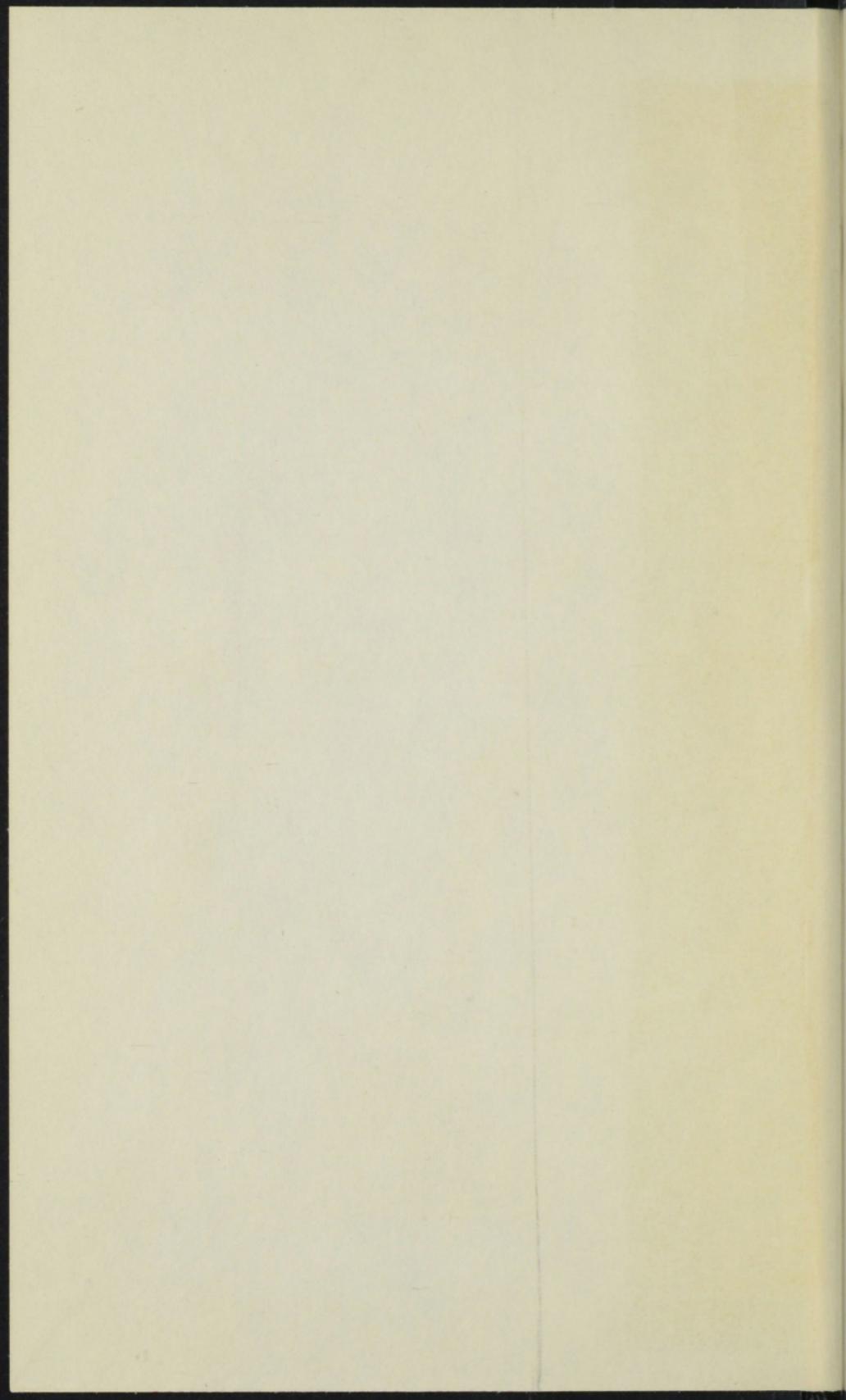






1119-31
VolMod-A-3





ÉCRITS DE LA
« PETITE ÉCOLE » PORRÉTAINE

Université de Montréal
Maison de la recherche

179

1754

no. 12

Conférence Albert-le-Grand 1962

ÉCRITS DE LA
«PETITE ÉCOLE» PORRÉTAINE

par

ANTOINE DONDAINE, O. P.

189
I 59
n. 12

INST. D'ÉTUDES MÉDIÉVALES
2715, Chemin de la Côte
Sainte-Catherine
Montréal

LIBRAIRIE J. VRIN
6, Place de la Sorbonne
Paris

1962

NIHIL OBSTAT :

L.-B. GEIGER, O. P., *Cens. dep.*

A.-M. LANDRY, O. P., *Cens. dep.*

IMPRIMI POTEST :

Marianopoli, die vicesima septembris, 1962

THOMAS-M. RONDEAU, O. P.

Prior provincialis

IMPRIMATUR :

Marianopoli, die vicesima quarta septembris, 1962

† LAURENTIUS P. WHELAN, V. G.

Aux. Marianopoli

Copyright, 1962

*Par l'Institut d'études médiévales Albert-le-Grand
de l'Université de Montréal*

LES CONFÉRENCES ALBERT-LE-GRAND

L'Institut d'études médiévales Albert-le-Grand de l'Université de Montréal (connu avant 1942 sous le nom d'Institut d'études médiévales d'Ottawa) célèbre chaque année la fête de son patron par une séance académique au cours de laquelle un maître de la pensée médiévale expose l'un ou l'autre des thèmes qui peuvent intéresser les théologiens, les philosophes et les historiens du moyen âge. Cette conférence publique a lieu, chaque année, à l'Université de Montréal, vers le 15 novembre, date de la fête de saint Albert.

Textes publiés :

Conférence 1947 : Etienne GILSON, *Philosophie et Incarnation selon saint Augustin*. 55 pages.

Conférence 1948 : Paul VIGNAUX, *Nominalisme au XIV^e siècle*. 96 pages.

Conférence 1949 : Louis-M. RÉGIS, O. P., *L'Odyssée de la métaphysique*. 96 pages.

Conférence 1950 : Henri-Irénée MARROU, *L'ambivalence du temps de l'histoire chez saint Augustin*. 86 pages.

Conférence 1951 : Thomas DEMAN, O. P., *Aux origines de la théologie morale*. 116 pages.

Conférence 1952 : Louis-B. GEIGER, O. P., *Le problème de l'amour chez saint Thomas d'Aquin*. 136 pages.

Conférence 1954 : D. H. SALMAN, *La place de la philosophie dans l'université idéale*. 74 pages.

Conférence 1955 : Maurice DE GANDILLAC, *Valeur du temps dans la pédagogie spirituelle de Jean Tauler*. 100 pages.

Conférence 1959 : C. SPICQ, O. P., *Ce que Jésus doit à sa mère selon la théologie biblique et d'après les théologiens médiévaux*. 56 pages.

Conférence 1960 : Philippe DELHAYE, *Pierre Lombard : sa vie, ses œuvres, sa morale*. 112 pages.

Conférence 1961 : Jean-Paul AUDET, *Admiration religieuse et désir de savoir. Réflexions sur la condition du théologien*. 72 pages.

Conférence 1962 : Antoine DONDAINE, O. P., *Ecrits de la « petite école » porrétaïne*. 68 pages.

Textes en préparation :

Conférence 1957 : Raymond KLIBANSKY, *Nicolas de Cuse. Le philosophe aux confins du moyen âge et de la renaissance*.

Conférence 1958 : Camille BÉRUBÉ, O. F. M. Cap., *Philosophie et perfection chrétienne selon saint Bonaventure*.

ÉCRITS DE LA « PETITE ÉCOLE » PORRÉTAINE

La censure portée en 1215 par le IV^e concile du Latran contre Joachim de Flore, plutôt contre son libelle *De unitate seu essentia Trinitatis*, puisque le décret faisait un bel éloge de sa personne, est le dernier fait saillant de la querelle porrétaine. Le conflit se terminait par un échec retentissant des disciples de Gilbert de la Porrée¹. Non content de condamner le traité de l'abbé calabrais dirigé contre Pierre Lombard, le concile canonisait la formulation du mystère proposée par le Maître des Sentences : « Avec l'approbation du saint Concile, disait Innocent III, Nous croyons et confessons avec Pierre Lombard qu'il est une suprême réalité, unique, incompréhensible et ineffable, qui en vérité est le Père, et le Fils et le Saint-Esprit ». Selon l'expression du P. de Ghellinck, c'était « la plus solennelle consécration qu'ait jamais reçue un ouvrage de théologie »².

1. Peut-être serait-il plus exact de dire Gilbert Porrée (ou même Porret), mais il n'entre pas dans notre propos d'ouvrir ici une discussion pour fixer ce point d'onomas-tique ; nous conserverons la forme traditionnelle.

2. J. DE GHELLINCK, article *Pierre Lombard* dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 12, Paris, 1935, col. 2010.

Or ce même Pierre Lombard était l'un de ceux qui, aux côtés de saint Bernard, avaient critiqué Gilbert à Reims en 1148, un de ceux contre lesquels les assauts des porrétais avaient été les plus violents. Ceux-ci avaient mené une lutte opiniâtre pour lever les soupçons d'erreur qui demeuraient attachés à la mémoire de leur maître ; ils avaient dénoncé avec fougue les hérésies de ses contradicteurs, comme si leur noirceur devait contribuer à le blanchir. La décrétale « Firmiter credimus », ou profession de foi du Concile, mit un terme si définitif à la polémique que les documents en rapport avec celle-ci sont tombés dans l'oubli le plus complet, à ce point que nous sommes fort mal informés sur toute l'affaire.

Ce serait toutefois une erreur de penser que la querelle porrétaïne fut un simple épisode de l'histoire doctrinale de la seconde moitié du XII^e siècle. Si quelques-uns ont pu s'arrêter à une telle manière de voir, c'est précisément parce que les pièces du conflit étaient ignorées. D'autres, au contraire, concèdent aux porrétais un rôle important dans le retour aux Pères de l'Eglise inauguré à cette époque, et on aime à leur reconnaître le mérite de vastes inventaires de la théologie orientale³. Cependant si l'on tente de vérifier le bien-fondé de cette réputation, la réalité paraît se réduire à peu de chose :

3. Cf. par exemple *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 26 (1937), p. 454.

à Reims Gilbert étonna par ses connaissances patristiques ; trente ans plus tard, un de ses disciples, chanoine de Saint-Ruf de Valence, pourvut ses amis d'un florilège d'autorités extraites des Pères. Cela est bien connu, mais c'est tout, semble-t-il ! L'historien doit-il voir en ces manifestations les vestiges d'une activité plus vaste, ou bien sont-elles des faits isolés, sans signification générale ? C'est pour répondre à ce doute que nous allons tenter une nouvelle exploration du dossier porrétaïn, non pour remettre en cause le cas de l'évêque de Poitiers mais bien pour apprécier le rôle de ses disciples dans le renouveau patristique du XII^e siècle⁴.

Nous ne dissimulerons pas les difficultés de l'entreprise ; l'approche du but sera longue. Elle s'agrémentera pourtant de la découverte de matériaux nouveaux et procurera à son terme une vision assez précise de la vérité historique. Matériaux nouveaux, c'est dire que les documents ne sont pas imprimés ; ils sont dispersés au hasard de la constitution des dépôts de manuscrits médiévaux et la plupart d'entre eux ont

4. Le portrait historique de Gilbert demeure difficile à saisir à travers les sources. On trouvera dans S. GAMMERSBACH, *Gilbert von Poitiers und seine Prozesse im Urteil der Zeitgenossen* (Neue Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung 5), Köln-Graz, 1959, les textes des contemporains, partisans et adversaires. Sous le rapport doctrinal, la meilleure étude sur Gilbert reste celle du REV. P. A. HAYEN, *Le concile de Reims et l'erreur théologique de Gilbert de la Porrée*, dans *Archives d'hist. doct. et litt. du m. â.*, 10 (1936), pp. 29-102.

échappé aux investigations des chercheurs. Les personnes aussi sont nouvelles, car les disciples de l'évêque de Poitiers qui font un usage incessant de l'argument patristique ne sont pas les *porretani* des manuels et des répertoires ; ce sont quelques isolés, formant le cercle que Paul Fournier appelait la « petite école » des porrétaïns intégristes et obstinés du dernier tiers du XII^e siècle⁵.

Bien petite école, en effet, mais qui forme un groupe cohérent, combatif et décidé, étroitement lié malgré la dispersion géographique de ses membres. Autour du virulent polémiste ano-

5. P. FOURNIER, *Un adversaire inconnu de saint Bernard et de Pierre Lombard*, dans *Revue de l'École des Chartes*, 47 (1886), p. 396. — Dans son étude sur Gilbert (cf. note précédente), le P. A. HAYEN a nommé les porrétaïns les plus notoires : « Les disciples du Porrétain furent nombreux, et plusieurs d'entre eux furent éminents. A côté de Jean de Salisbury que nous venons de citer, il faut ranger sans doute Othon de Freisingen et sûrement Raoul Ardent, Jean Beleth, Yves de Chartres, Jordan Fantasme, Nicolas d'Amiens, Etienne d'Alinerra, Hugues de la Rochefoucauld, proposé au siège de Bordeaux, Pierre, adversaire par ailleurs inconnu de Gerhoh de Reichersberg, le chanoine A. de Saint-Ruf, les auteurs anonymes du *Liber de diversitate nature et persone*, des *Sententiæ Divinitatis*, de deux commentaires de saint Paul..., peut-être celui du *Liber de unitate et uno*, plusieurs membres de la Cour romaine, etc. ». *Le Concile de Reims...*, l. c., pp. 34-35. — Il y aurait lieu d'ajouter Evrard d'Ypres, dont la *Lettre à Urbain III* et le *Dialogue* ont été découverts récemment. J. LECLERCQ, *Textes sur saint Bernard et Gilbert de la Porrée*, dans *Mediaeval Studies*, 14 (1952), pp. 107-128. Ces textes ont été édités, avec une bonne étude sur leur auteur, par N. M. HARING, *A Latin Dialogue on the Doctrine of Gilbert of Poitiers*, dans *Mediaeval Studies*, 15 (1953), pp. 243-289, et *The Cistercian Everard of Ypres and His Appraisal of the Conflict between St. Bernard and Gilbert of Poitiers*, *ibid.*, 17 (1955), pp. 143-172.

nyme auteur du *De vera philosophia*, découvert jadis par Paul Fournier que nous venons de citer, deux ou trois personnages sont peu à peu sortis de l'ombre pour donner consistance et relief au petit cercle. Il y a un quart de siècle le P. de Ghellinck ne citait comme représentants de l'école que cet anonyme auteur du *De vera philosophia* et, peut-être à tort, puisque son libelle contre Pierre Lombard n'a pas été retrouvé, Joachim de Flore⁶. Quelques progrès ont été enregistrés depuis ce moment ; ils restaient insuffisants pour autoriser une vue d'ensemble. Les documents littéraires que nous nous proposons de faire connaître combleront en partie les lacunes de notre information et permettront une vision plus exacte de la vérité historique.

* * *

Il semble utile de rappeler quelques notions d'histoire, bien connues certes, mais qu'il faut avoir présentes à l'esprit pour distinguer les écrits devant être retenus comme témoins des travaux de la petite école.

Le concile de Reims, eu égard à Gilbert de la Porrée, avait eu un prélude. Suspect d'erreurs théologiques, l'évêque de Poitiers avait comparu une première fois à Paris en 1147, devant Eugène III. Le pontife, surpris de la savante défense du prévenu, avait renvoyé l'affaire au

6. J. DE GHELLINCK, *article cité*, col. 2010.

concile général qui était convoqué pour la mi-mars 1148. Nul doute que, dans l'intervalle qui sépara les deux assemblées, les positions se durcirent de part et d'autre. Saint Bernard avait fait siennes les accusations portées contre l'évêque ; il les appuya à Reims du poids ombreux de son immense prestige. Gilbert, fort de sa science supérieure, ne fit rien pour atténuer les formules qui lui étaient reprochées ; toutefois il se présenta à Reims avec ses témoins : les écrits des Pères. L'affaire ne fut pas traitée par le concile ; celui-ci était clos depuis deux semaines quand le pape et un comité moins solennel s'en occupèrent. L'abbé de Clairvaux, appuyé par plusieurs personnages importants dont il suffit de nommer ici Pierre Lombard, tenta de faire adopter quatre propositions comme expression de la foi aux vérités qu'il jugeait menacées. Son sens du mystère répugnait aux audaces rationnelles de Gilbert, qui affirmait même en Dieu, au moins verbalement, la réalité des distinctions qui sont dues au mode imparfait de notre connaissance. Il est vrai que la notion de nature est différente de celle de personne, et les réalités signifiées par les noms qui les expriment ne sont pas identiques, mais cette distinction transposée en Dieu est purement conceptuelle. Plus dialecticien que métaphysicien, et peut-être sans percevoir le secret danger de ses divisions logiques, Gilbert ne redoutait pas de nier l'identité de Dieu et de la divinité, de la nature et des personnes, parce

qu'il concevait la nature divine comme il concevait l'humanité, la forme par quoi l'homme est homme ; la divinité n'était pas Dieu, elle était ce par quoi il était Dieu. Gauthier de Saint-Victor formule ainsi ce qu'il appelle l'hérésie de Gilbert : « Divina natura quæ divinitas dicitur non est Deus sed forma qua Deus est, sicut humanitas homo non est sed forma qua homo est »⁷. Sans doute serait-il difficile de trouver un énoncé aussi radical et aussi complet de la distinction dans les écrits de l'évêque de Poitiers ; tel quel cependant il ne le trahit pas. Gilbert, on vient de le dire, nie l'identité « Deus est deitas », et il exprime par l'ablatif le rapport de l'une à l'autre « deitas qua Deus est ». Si trahison il y a, elle est non dans les énoncés mais dans la manière de les entendre. La pensée de Gilbert était, et demeure pour nous, difficile à saisir, parce qu'elle s'exprimait en formules qui peuvent avoir un sens différent selon qu'on les entend en réaliste ou non. Quand il nie que la divinité soit Dieu, sa négation peut simplement signifier une distinction selon la raison, mais elle peut aussi signifier une distinction réelle.

Moins scolastique que l'évêque, saint Bernard lui reprochait de poser en Dieu une réalité

7. GAUTHIER DE SAINT-VICTOR, *Contra quatuor Labyrinthos Franciæ*, éd. P. GLORIEUX, dans *Archives d'hist. doctr. et litt. du m. â.*, 19 (1952), p. 332. Cf. B. GEYER, *Sententiæ divinitatis*, dans *Beiträge z. Geschichte der Philos. des Mittelalters*, t. 7^{2, 3}, Münster i. W., 1909, p. 199*.

distincte des personnes ; tout son effort porta sur l'affirmation de la simplicité absolue de la réalité divine. Ce sont les propositions qu'il tenta de faire adopter qui feront l'objet des critiques acerbes des porrétaïns, en particulier la première : « Deus est deitas », et la quatrième, source de l'adage devenu célèbre « Quidquid in Deo est Deus est »⁸.

Gilbert se défendit par la lecture de textes patristiques, de saint Hilaire surtout. Cette manière de faire a frappé les témoins oculaires, amis et adversaires, Jean de Salisbury, Othon de Freisingen, Geoffroy d'Auxerre. Ce dernier, alors secrétaire de saint Bernard et prévenu contre l'accusé, se plaint de ce genre de défense : « L'évêque, écrira-t-il plus tard dans sa relation au cardinal Albin de Milan, faisait sans cesse relire dans les œuvres de saint Hilaire et dans des lettres des Grecs incorporées aux collections canoniques des fragments difficiles à comprendre, surtout dans les circonstances agitées où l'on se trouvait »⁹.

8. La teneur de la proposition a été conservée par JEAN DE SALISBURY : « Quarto loco subintulit, quod quoniam Deus simplex est, et quidquid in Deo est Deus est, proprietates personarum sunt ipsæ personæ, et quod Pater est paternitas, Filius est filiatio, Spiritus est processio, et e converso ». *Historia pontificalis*, ch. 8, éd. R. L. POOLE, Oxford, 1927, p. 19. C'est cette proposition qui déterminait la plus violente opposition à saint Bernard de la part des amis présents de Gilbert.

9. « Faciebat episcopus in libris beati Hilarii et de corpore canonum in quorundam Græcorum epistolis, verba minus intelligibilia, præsertim in tanta festinatione et in tanta ac tali multitudine, lectitari ». *PL*, 185, 591 A. —

Il existe maintenant une certaine tendance à souligner l'aspect intransigeant et inquisitorial du rôle de saint Bernard dans les affaires doctrinales où il fut engagé ; cette tendance ne doit cependant pas faire oublier l'attitude hautaine de Gilbert à son égard (et à l'égard de tous ceux qui ne le comprenaient pas), attitude dont on retrouvera le parallèle chez ses disciples. Après Reims, où Gilbert avait échappé à une condamnation solennelle, l'abbé de Clairvaux chargea Jean de Salisbury de proposer une rencontre à l'évêque, au cours de laquelle ils pourraient discuter amicalement et sans contention des problèmes disputés ; il lui offrait le choix du lieu de l'entrevue : le Poitou, la France ou la Bourgogne. Gilbert se contenta de répondre qu'il avait assez discuté ; si l'abbé de Clairvaux prétendait entendre saint Hilaire, il devait commencer par aller à l'école¹⁰. Il ne s'agit pas là d'une simple boutade. Eugène III avait demandé que des corrections estimées né-

L'identité du destinataire, A<lbinus>, cardinal-évêque d'Albano de 1189 à 1199, a été contestée ; nous l'estimons la plus sûre.

10. « Memini me ipsum ex parte abbatibus episcopum sollicitasse quatinus convenirent in aliquo religioso loco, sive in Pictavia sive in Francia sive in Burgundia, ubi episcopo visum esset, ut amice et sine contentione conferrent supra dictis beati Hylarii. Ille vero respondit iam satis esse quod hucusque contenderant, et abbatem, si plenam intelligenciam Hylarii affectaret, prius in disciplinis liberalibus et aliis prediscendis plenius instrui oportere. Erant tamen ambo optime litterati et admodum eloquentes sed dissimilibus studiis ». *Historia pontificalis*, éd. Poole, p. 27.

cessaires soient apportées au commentaire de Gilbert sur le *De Trinitate* de Boèce ; l'évêque revendiqua le droit de se corriger lui-même. Or non seulement il ne modifia rien de ce qu'il avait dit, mais il écrivit un nouveau prologue, dans lequel il exprime un mépris souverain pour ceux qui, ne pensant pas comme lui, n'ayant jamais rien appris, croient tout connaître, « homines sine ratione philosophi, sine visione prophetæ, præceptores impossibilium, iudices occultorum... » : c'est encore saint Bernard qui est visé ¹¹.

Ce bref rappel des conjonctures historiques et des attitudes dans lesquelles se situe et se déroule le procès intenté à Gilbert de la Porrée va nous permettre de préciser plusieurs traits communs aux écrits de la petite école ; si l'un ou l'autre ne possède pas tous ces traits, il en présente cependant toujours assez pour écarter tout risque de confusion.

Le premier et le plus apparent de ces signes distinctifs est l'abondance des citations patris-

11. « ...quamvis nos ab eis dissentire garriant quidam temporum nostrorum fenii atque paconii (*sic ms.*), qui cum nihil didicerint, opinione sua nesciunt nihil homines sine ratione philosophi, sine visione prophetæ, præceptores impossibilium, iudices occultorum, quorum mores plurimis notos describere nihil nostra interest ». GILBERT, *Super Boetium De Trinitate*, Alter Prologus, cité d'après le *ms. Toledo, Cabildo 13. 4*, fol. 1r-v.

tiques ; les noms d'Augustin, Hilaire, Ambroise, Jérôme, Athanase, Grégoire de Nazianze, Sophrone, Théodoret, d'autres encore, apparaissent très souvent dans nos documents.

Deuxième trait : affirmation répétée que les adversaires ne peuvent échapper soit à l'erreur d'Arius, soit et moins encore à celle de Sabellius, le premier niant l'unité de la nature dans la Trinité, le second confondant les trois personnes. Ce reproche se lit déjà dans les commentaires de Gilbert sur Boèce.

En troisième lieu, on remarquera la critique de l'une ou l'autre des formules que saint Bernard avait voulu faire reconnaître comme authentiques expressions de la vérité de foi.

On notera ensuite l'emploi de l'ablatif pour exprimer la relation de Dieu à l'essence divine ; en outre les porrétais répondront par la négative à la question « *utrum unitates et relationes quibus personæ distinguuntur sint personæ et illa natura qua sunt unus Deus ?* »¹².

Enfin il est bien rare qu'on ne se réclame du maître et précepteur Gilbert, ou bien que l'on n'affecte l'emploi de ses méthodes dialectiques, comme la *translatio vocabulorum a facultate naturali ad theologica* : ce dernier trait tou-

12. Au témoignage d'OTHON DE FREISINGEN, favorable à Gilbert, Eugène III ne statua précisément que sur ce seul argument de l'ablatif : « De primo tantum Romanus pontifex diffinivit, ne aliqua ratio in theologia inter naturam et personam divideret : neve Deus divina essentia diceretur ex sensu ablativi tantum, sed etiam nominativi ». *Gesta Friderici*, ch. 57, dans *Mon. Germ. Hist., Script.*, t. 20, 384.

tefois est commun aux porréains de toutes nuances.

Le « Liber de vera philosophia »

Nous sommes désormais en mesure d'ouvrir notre dossier. Pour respecter les traditions pédagogiques nous irons du plus connu au moins connu.

Le premier traité à venir entre nos mains sera donc le *De vera philosophia*, découvert par Paul Fournier il y a trois quarts de siècle dans un manuscrit provenant de la Grande Chartreuse et maintenant conservé à la Bibliothèque Publique de Grenoble¹³. Le titre ne doit pas tromper ; sous couleur de défendre la vraie foi l'ouvrage est une attaque virulente dirigée contre les philosophes et les théologiens de renom du XII^e siècle, Gilbert de la Porrée excepté. Guillaume de Conches, Abélard, saint Bernard, l'auteur de la *Summa sententiarum* et surtout Pierre Lombard sont dénoncés pour les erreurs dont ils se sont rendus coupables. A vrai dire le nom de Gilbert n'est pas prononcé, mais le récit qui est fait du concile de Reims

13. *Codex 1085*. — Outre l'étude citée ci-dessus (note 5), PAUL FOURNIER est revenu sur sa découverte dans *Joachim de Flore et le Liber de vera philosophia*, dans *Revue d'Histoire et de littérature religieuse*, 4 (1899) et dans *Etudes sur Joachim de Flore et ses doctrines*, Paris, 1909. En 1899, FOURNIER voulait attribuer le *De vera philosophia* à Joachim de Flore ; il s'est rétracté dans ses *Etudes...*, pp. 98-100.

donne un tel rôle à l'évêque que la faveur de l'auteur du *De vera philosophia* lui est incontestablement acquise, et que son unique souci est de le justifier. La proposition « Quidquid in Deo est Deus est » est combattue et écartée avec âpreté et insistance ; elle est l'expression du sabellianisme. Ce n'est pas assez dire : les *moderni* errent plus que Sabellius, parce que celui-ci ne confondait que les personnes ; ceux-là confondent en une seule et unique réalité les propriétés, les relations, les personnes et la nature divine par laquelle Dieu est ¹⁴.

Le polémiste manifeste une assurance si présomptueuse de posséder seul la vérité qu'il nous désarme. « De nos jours, dit-il, toute l'humanité laisse périliter la foi ; le malin en profite pour susciter Sabellius ; il lui a remis l'empire de la Terre afin qu'il sème partout sa confusion et entraîne tous les hommes au Tartare. Les Juifs et les Gentils sont devenus sabel-

14. Le passage mérite d'être lu dans sa forme propre. « *Quomodo plus errant moderni quam Sabellius.* Hec de infinitis que moderni nostri de trinitate et unitate Dei iam scripserunt a nobis sola sunt apposita ne fastidium generarent ampliora, ut diligens lector perpendat sententia Sabelli et modernorum in quo differant. Si enim utraque conferendo studiose perspexerit multo maiorem inveniet confusionem nostrorum quam Sabellii. Hoc enim solo Sabellius damnatus est quia confundeat personas, dicens, ut predictum est, Deum esse rem unam numero que est Pater et Filius et Spiritus Sanctus, bene quidem sentiens de natura divinitatis, male de personis Trinitatis. Nostri vero non solum confundunt personas in se invicem dicendo rem unam esse Patrem, et illam eandem numero esse Filium, et ipsam eandem numero esse Spiritum Sanctum sicut Sabellius, sed etiam confundunt personas ipsas in ipsis pro-

liens, presque tous les Chrétiens aussi, surtout les Latins... Parmi eux, ceux qui font figure de sages ont été enivrés par la potion diabolique, à ce point que, lorsqu'il s'agit de la vérité divine, ils ne savent plus rien dire ou enseigner sinon la confusion de Sabellius. Ils ne peuvent avoir l'intelligence des sentences des Pères parce qu'ils ignorent les distinctions nécessaires et les modes du langage ; ils entendent au sens propre les paroles qui ont un sens figuré, les similitudes, les équivoques ; ils tronquent les textes pour y trouver un appui, ou bien ils leur ajoutent quelque chose ; ils les corrigent, accusant le manuscrit d'infidélité par suite de l'inexactitude d'un copiste. Leurs propres erreurs, jadis dénoncées par les saints docteurs comme hérésies, sectes et schismes, reçoivent maintenant le nom de *sentences*. Tous sont aveugles et conduisent des aveugles, et ils se précipitent ensemble dans

prietatibus personarum, dicentes personas ipsas esse ipsas proprietates personarum. Nec hoc solum sufficit eis somniare sed etiam ipsas tres proprietates et relationes personarum dicunt esse illam divinam unamque naturam qua Pater et Filius et Spiritus Sanctus sunt unus Deus. Nec etiam et hoc satis est eis insaniare, sed ipsas totas tres relationes et proprietates et etiam illam naturam unam numero qua tote tres persone sunt unus Deus dicunt hec, scilicet omnia, esse unum Deum. Item divinant quod Deus ipse, Trinitas cum his omnibus est tam simplicissima unitas quod nec etiam ipsa unitas est, quia secundum eos nichil nisi tantum sola unitas est. Sic ergo confundunt hec omnia simul, ita his simul omnibus, scilicet personas, proprietates, naturam, Deum ipsam et unitatem in hanc unitatem fictitiam tamque subtilissimam quod a nullo etiam in solis et nudis et puris intellectibus, nec etiam, ut ridiculose dici solet, in invisibilibus gimphis poterit unquam opinari ». *Ms Grenoble 1085*, fol. 63 vb.

l'abîme. Le mal est devenu incurable ; il est une lèpre universelle. Dieu seul peut lui porter remède. Dieu, assurément. Toutefois il se sert du ministère de l'homme pour guérir l'homme. Mais qui voudra, qui osera entreprendre une telle tâche ? Personne bien sûr ! Tout espoir est donc perdu « *nisi forte homo doctissimus aliquis... deiciat in capitolio omoousion trinitatem* »¹⁵.

Cet « homo doctissimus » ce sera l'auteur de la lamentation qu'on vient d'entendre ; le *De vera philosophia* ne prétend à rien de moins qu'à restaurer la vérité contre tous. Du fait de cette attitude sectaire l'ouvrage nous met en garde contre la cause qu'il devrait défendre ; nous craignons à bon droit la partialité de son témoignage. Il y aurait cependant beaucoup à glaner dans ce chaume peu exploré, car l'ouvrage demeure mal connu malgré l'ancienneté de sa découverte ; les descriptions et extraits qui en ont été produits sont incapables d'en donner une notion satisfaisante. Il ne semble pas qu'il mérite l'honneur d'une édition intégrale ; du moins devrait-il être étudié avec grand soin pour livrer tout ce qui peut intéresser l'histoire littéraire et doctrinale du moment. Son exploration méthodique sera une entreprise laborieuse, il ne faut pas le cacher. Si le manuscrit qui le contient n'est pas volumineux, son contenu est assez

15. *Manifestatio sabelliane heresis. Ms Grenoble 1085, ff. 62rb-63ra.*

confus. Les marges sont occupées par un très grand nombre de références, de notules, d'additions, lesquelles sont loin d'être sans intérêt, parce qu'elles témoignent du travail d'un lecteur attentif — peut-être l'auteur lui-même —, qui n'a cessé d'enrichir le texte primitif.

L'ouvrage est divisé en douze distinctions, elles-mêmes subdivisées en chapitres d'étendue fort variable ; certains de ceux-ci ne comptent que quelques lignes, d'autres occupent plusieurs colonnes. Leur nombre d'une distinction à l'autre n'est pas uniforme ; il est parfois très élevé, la première distinction en compte quatre cent soixante-cinq.

Un des principaux bénéfices d'une étude critique serait de procurer des informations précieuses sur les sources réelles de l'œuvre, car il s'en faut que toutes soient avouées par son auteur. Par exemple, dans la distinction VII, où sont réfutées les erreurs des Grecs sur la procession du Saint-Esprit, on fait parler l'archevêque de Milan, Pierre Chrysolanus, d'après son mémoire à l'empereur Alexis ; quand ce document est épuisé, l'argumentation continue par un long emprunt dont on s'est bien gardé de révéler l'origine : il s'agit en effet d'un morceau des Sentences de Pierre Lombard, un des adversaires les plus rudement traités d'autre part¹⁶. Ce procédé de composition se révélera

16. *Ibid.*, fol. 80ra-b, tiré de *I Sent.*, dist. 11, éd. Quacchi, 1916, nn. 105 ss.

sans doute assez général ; peut-être même l'inspiration et la division en douze distinctions n'ont-elles rien d'original. Nous y reviendrons tout à l'heure.

L'abondance des citations patristiques est accablante ; elle constituera un des obstacles les plus sérieux à une étude méthodique, parce qu'il faudra identifier un nombre considérable d'autorités. Pour ne nommer ici que les Grecs et Orientaux, nous rencontrons les noms d'Athanasie, Eusèbe d'Emèse, Grégoire de Nazianze, Jean Chrysostome, Jean Damascène, Origène, Sophrone, Théodoret. Doit-on supposer chez l'auteur une connaissance générale de la littérature chrétienne ancienne ? Non, parce qu'il a utilisé un florilège précisément construit pour procurer des témoins aux disciples de Gilbert. Ceci nous conduit à un second ouvrage de la petite école, la *Collatio* du chanoine de Saint-Ruf.

La « *Collatio auctoritatum* » d'Adhémar de Saint-Ruf

C'est l'auteur du *De vera philosophia* qui nous fait connaître cette œuvre non retrouvée jusqu'à maintenant ; les informations qu'il donne à ce propos dépassent leur objet immédiat ; elles situent de manière au moins générale l'activité de plusieurs de nos polémistes. Résumons le récit par lequel l'auteur du *De vera philosophia* introduit sa douzième distinction.

Il fut de notre temps un certain maître A — pour la commodité nous explicitons le nom de ce personnage, Adhémar —, chanoine de Saint-Ruf ; homme respectable par l'âge mais plus encore recommandable par sa science, sa religion et sa dignité. Du concile célébré à Reims par le pape Eugène III, moment à dater duquel se répandirent les nouveautés, jusqu'à la veille du concile réuni à Rome par Alexandre III (c'est-à-dire de 1148 à 1179), Adhémar se consacra à une sorte d'inventaire général des œuvres des Pères, pour relever toutes les sentences qui avaient rapport au dogme de l'unité et de la trinité divines, et de manière plus spéciale pour vérifier s'il s'y trouvait la proposition « Quidquid in Deo est Deus est ». Le chanoine de Saint-Ruf parcourut l'Europe méridionale, visita un grand nombre d'églises et de monastères tant en France qu'en Espagne, en Italie et en Grèce ; il interrogea les érudits, lut une quantité innombrable de volumes. Après trente années de recherches, n'ayant trouvé aucun témoin de l'adage controversé, il lui parut utile de réunir en un seul ouvrage les *autorités* qu'il avait recueillies touchant la doctrine de la Trinité, de l'Incarnation et du sacrement de l'Eucharistie. Il organisa son florilège en vingt-quatre distinctions et en fit exécuter plusieurs copies. Un exemplaire fut destiné à Alexandre III qui, nous dit-on, le reçut avec les sentiments d'un disciple pour l'œuvre de son maître. Un second exemplaire fut donné à l'église de Maguelonne, un

troisième à l'abbaye de Psalmodi, un quatrième fut envoyé en Allemagne — ce lieu est à retenir ; l'auteur du *De vera philosophia* en reçut un qu'il nous dit avoir laissé à Jérusalem ; enfin Adhémar fit don d'une copie à sa propre église Saint-Ruf de Valence, et il lui ajouta un autre ouvrage dont il était également l'auteur, un traité *De Trinitate* dont nous aurons à reparler¹⁷.

Voilà qui situe dans le temps et le lieu, d'une part le florilège d'Adhémar et son *De Trinitate*, d'autre part le *De vera philosophia* : les premiers auront vu le jour vers 1179, le dernier après le concile du Latran. Les noms de lieu énoncés sont surtout de la France méridionale : Psalmodi, entre Nîmes et Aigues-Mortes, Maguelonne, dans l'Hérault, Valence, dans la Drôme, auxquels il faut ajouter la Grande Chartreuse où le manuscrit du *De vera philosophia* était déjà conservé dès le XIII^e siècle¹⁸.

L'intention de l'enquête d'Adhémar est bien mise en évidence par le récit qu'on vient de lire ; il s'agissait de justifier Gilbert de la Porrée. De longs passages de la *Collatio* sont reproduits dans la dernière partie du *De vera philosophia*, notamment les titres de ses vingt-quatre distinctions, de sorte que le plan de

17. *Ibid.*, ff. 90vb-91ra. Le texte latin a été publié par P. FOURNIER, *Un adversaire inconnu...*, pp. 414-415.

18. Ce fait ressort d'une lettre transcrite sur la feuille de garde du manuscrit par une main contemporaine de celle qui a inscrit le *De vera philosophia*. Cf. P. FOURNIER, *l. c.*, p. 398.

l'ouvrage peut être restitué¹⁹. Les deux premiers titres sont révélateurs de la tendance : « Jérôme et Augustin font l'éloge d'Hilaire contre ceux qui se méfient de lui », et : « Dieu seul doit être écouté quand il s'agit de le connaître et non pas l'homme ». Les distinctions 3 à 11 étudiaient les notions de nature, essence, substance, personne et les diverses acceptions des noms qui les signifient ; la douzième dénonçait les hérésies d'Arius et de Sabellius ; les suivantes, jusqu'à la fin, traitaient de l'unité et de la trinité divines. Ce plan confirme la tendance strictement porrétaine de la *Collatio*, et celle-ci serait peut-être tombée sous la censure qui frappa le libelle de Joachim de Flore si elle avait été connue ; les titres de ses distinctions 14 et 20 prêtent à des confusions que la décrétale voudra écarter :

« Quarta decima distinctio ostendit quod hæc tria nomina, Pater, Filius, Spiritus Sanctus unam rem solitariam non nominant, sed unumquodque nominat suam rem singulariter subsistentem » (fol. 93rb).

« Distinctio vicesima ostendit quod si quis per unus Deus rem solitarie singularem supponit et eidem hæc tria nomina Pater, Filius,

19. La douzième et dernière distinction du *De vera philosophia* est faite de larges extraits de la *Collatio* (ff. 91va-100va). Parfois il n'y a que le titre des distinctions, mais ailleurs les extraits sont plus substantiels ; la distinction 19 occupe 12 colonnes du ms. (ff. 95va-98rb) : peut-être a-t-elle été transcrite intégralement.

Spiritus attribuit, Sabellianam hæresim incurrit » (fol. 98rb).

Avec de tels énoncés on peut se demander si Gilbert se serait lui-même reconnu dans ses disciples obstinés.

Le titre de la première distinction a pu surprendre : « Jérôme et Augustin font l'éloge d'Hilaire contre ceux qui se méfient de lui ». Qui pouvait, dans les écoles de théologie au XII^e siècle, mettre en doute l'autorité du champion de la foi ; n'était-il pas reçu partout au même titre que saint Augustin, saint Ambroise, saint Grégoire ? La méfiance n'a pu naître que chez des adversaires de Gilbert, troublés par les querelles du moment. Pour se justifier, l'évêque de Poitiers avait fait appel à des textes du *De Trinitate* et du *De synodis* de son illustre prédécesseur. Or ces ouvrages faisaient entendre un écho de la théologie grecque qui pouvait étonner des esprits nourris de saint Augustin. Geoffroy d'Auxerre nous a dit plus haut son humeur, et aussi sa difficulté à entendre les longues lectures de saint Hilaire que Gilbert fit faire à Reims devant ses juges²⁰ ; le saint doc-

20. Eugène III lui-même avait constaté la difficulté à suivre les lectures de Gilbert ; le témoignage non suspect d'OTHON DE FREISINGEN mérite d'être rappelé : " Ille (Gilbertus) orthodoxorum patrum, quas non in schedulis decisas sed in corpore librorum integras attulerat, legi faciens auctoritates eandem se quam illi fidem tenere asserebat.

teur devenait suspect par cela même que le prévenu faisait appel à son témoignage. Lors donc que le chanoine de Saint-Ruf entreprend de justifier l'autorité de saint Hilaire, c'est Gilbert lui-même qu'il veut défendre²¹. Peut-être prévenait-il également des objections à son propre florilège ; la place qu'il y donnait à saint Hilaire était considérable, à en juger par les fragments entrés dans le *De vera philosophia*. Ces fragments, en effet, permettraient d'inventorier en partie les matériaux rassemblés par Adhémar, mais il y a mieux que ce témoin somme toute indirect ; la déposition du chanoine de Saint-Ruf peut être entendue par l'autre ouvrage sorti de sa plume, le *De Trinitate*.

Le « De Trinitate » d'Adhémar

L'existence de ce traité a été signalée par le *De vera philosophia*, dans le chapitre où il est

Cumque huiuscemodi sermone seu legendi prolixitate dies detineretur, tanquam tædio affectus Romanus inquit antistes: « Multa, frater, dicis, multa, et ea fortassis quæ a nobis non intelliguntur, legi facis. Sed simpliciter a te cognoscere velim, ane illam summam essentiam, qua tres personas profiteris unum Deum, credas esse Deum?... »". *Gesta Friderici*, ch. 56, dans *MGHS*, 20, p. 382.

21. Le *De vera philosophia* ne reproduit que le titre de cette première distinction ; on aura une notion vraisemblable de son contenu en se reportant à la collection d'autorités réunies par les Mauristes en tête de l'édition des œuvres de saint Hilaire, sous le titre : *Selecta veterum testimonia de sancto Hilario*, reproduite dans *PL*, 10, 203-208. Les dix premiers témoignages sont précisément tirés de saint Jérôme et plusieurs autres de saint Augustin.

parlé de l'origine de la *Collatio* : Adhémar en avait laissé un exemplaire avec une copie de celle-ci à son église Saint-Ruf de Valence²². Le *De Trinitate* a été retrouvé de nos jours, restitué à son auteur et analysé par le P. Franz Pelster²³ ; il est conservé dans le codex Vatican latin 561. Ce volume porte les caractères des manuscrits de la fin du XII^e siècle. Dans sa première partie il renferme les *Opuscula sacra* de Boèce avec les commentaires de Gilbert de la Porrée ; le traité d'Adhémar occupe la seconde partie (ff. 171r-282r)²⁴.

Un prologue solennel, trop long, introduit le lecteur dans la controverse. Car il s'agit bien d'un écrit polémique ; on le laisse entendre sans détours. Lisons plutôt :

« Certains, logiciens sans connaître les lois de l'art, philosophes sans notions de philosophie, catholiques sans foi, trébuchant d'envie, présomptueux d'orgueil, ont répandu le venin de la détraction sur Gilbert et son commentaire du *De Trinitate* de Boèce, clamant à grands cris qu'il avait écrit contre la foi alors qu'ils ignorent

22. Cf. *ci-dessus*, note 17 et texte correspondant.

23. F. PELSTER, *Die anonyme Verteidigungsschrift der Lehre Gilberts von Poitiers im Cod. Vat. 561 und ihr Verfasser Canonicus Adhemar von Saint-Ruf in Valence (um 1180)*, dans *Studia mediævalia* R. J. Martin, O. P., Bruges, 1948, pp. 113-146.

24. Le codex est décrit dans le catalogue : *Codices Vaticani Latini*, t. I, M. VATASSO-P. FRANCHI DE' CAVALIERI, Romæ, 1902, pp. 420-421. Voir également F. PELSTER, *Die anonyme...*, pp. 114-116.

totallement ce qu'il dit²⁵. La fausseté de leurs accusations a été manifestée au concile de Reims, où Gilbert s'est défendu virilement, appuyé sur l'autorité des Pères. Et nous, pour faire davantage apparaître la démence et l'infidélité de ses détracteurs, l'innocence de Gilbert et la véracité de ses commentaires, nous ajouterons à ceux-ci, dans les lieux où Boèce traite de la Trinité, de l'unité dans la Trinité, de la nature des trois personnes ou des relations, les sentences d'Augustin, Jérôme, Hilaire, Ambroise, Athanase et des autres saints docteurs, de sorte que le lecteur diligent pourra constater par lui-même la parfaite harmonie doctrinale de Boèce, de son commentateur et des Pères »²⁶.

Voilà qui est clair et nous dispense d'insister sur l'argument de l'ouvrage.

Que celui-ci soit bien le *De Trinitate* du chanoine de Saint-Ruf comme l'a pensé le P. Pelster, il est difficile d'en douter. L'auteur du *De vera philosophia*, contemporain et sans aucun doute ami d'Adhémar, nous a dit que celui-ci était l'auteur et de la *Collatio* et d'un *De Trinitate*. Or, plusieurs fois, une trentaine peut-être, les marges du manuscrit du Vatican

25. Voici le texte latin du début de l'algarade ; il rappelle à s'y méprendre la sortie de l'*alter prologus* de GILBERT (citée ci-dessus, note 11) : « Quidam penitus que scripserat (scil. Gilbertus) ignorantes, sine artium veritate logici, sine philosophie noticia philosophi, sine fide catholici, ex invidia tabescentes, ex superbia presumentes, in commentum quod super hoc opus fecerat detractionis venenum effuderunt, excelsis clamoribus tonantes magistrum Gislebertum scripsisse contra fidem... » *Ms. Vat. lat. 561*, fol. 175ra.

26. *Ms. Vat. lat. 561*, fol. 175ra-rb.

portent des notules à la mine de plomb renvoyant à la *Collatio* ; par exemple : « voyez *Collatio*, distinction 10 » ou bien « tous ces chapitres sont de la *Collatio*, distinction 14 », etc. Une telle conjonction ne peut être le fait du hasard ; elle s'est nouée dans un esprit connaissant les rapports des deux ouvrages ou bien les confrontant l'un à l'autre. Nous sommes tenté d'attribuer à Adhémar lui-même ces notules marginales du codex 561. Si l'induction est légitime, elle tendrait à faire voir dans ce manuscrit un exemplaire d'auteur, peut-être la transcription en clair de l'original.

Le traité débute par une manifestation des erreurs opposées d'Arius et de Sabellius ; elle est empruntée, nous dit-on, à Athanase et au pape Vigile. Puis les textes patristiques sont mis en parallèle de celui de Boèce, celui-ci écrit en gros caractères, ceux-là en minuscule ordinaire. La largeur des deux colonnes varie d'une page à l'autre, selon l'importance respective des textes ; en général ce sont les autorités qui l'emportent sur la lettre de Boèce. Le procédé de démonstration est uniforme. On met en valeur une sentence du *textus*, puis on la confirme par une série de citations. Adhémar a nommé ci-dessus plusieurs de ses sources ; du côté grec il y aurait à ajouter Didyme, Grégoire de Nazianze, Origène, le Pseudo-Denys, Sophrone, Théodoret.

Un antécédent du « *De vera philosophia* » (?)

Puisque nous sommes à la Bibliothèque Vaticane, jetons encore un regard sur le codex Rossianus 212 ; il contient un écrit porrétaïn non signalé jusqu'ici, croyons-nous, à l'attention des érudits. Ce volume date lui aussi des dernières années du XII^e siècle ; il présente les caractères particuliers aux manuscrits du midi de la France de cette époque. C'est un recueil de pièces d'origines et de natures variées, comme par exemple le *De ecclesiasticis dogmatibus*, évidemment avec l'attribution à saint Augustin, ou bien une grande partie de l'Histoire scolastique. Sur les feuillets 96 à 151r se lit un traité de théologie dont les sujets principaux sont la Trinité, l'Incarnation et le sacrement du Corps du Christ. Les matières sont réparties en dix distinctions et sous des titres qui rappellent le *De vera philosophia* ; ces titres dénoncent sûrement un ouvrage porrétaïn. Par exemple,

distinction 6 : an natura sit persona ?

distinction 7 : utrum sancta Trinitas sit unum numero ?

distinction 8 : utrum unitates et relationes quibus persone distinguuntur sint persone et illa natura qua sunt unus Deus ?

distinction 9 : an natura qua persone sunt unus Deus sit incarnata ?

Ces similitudes avec le *De vera philosophia* invitaient à instituer une comparaison entre les

deux ouvrages. Au terme de la confrontation nous pouvons dire que le traité du codex Rossianus se retrouve substantiellement dans celui du codex de Grenoble. Il ne s'agit pas d'un second exemplaire du *De vera philosophia* ; le contenu du nouveau traité est beaucoup moins développé. Il est aussi moins agressif, sans esprit polémique et ne désigne aucun adversaire moderne. La parenté littéraire entre les deux ouvrages est patente. Ou bien le traité court est un extrait du traité long, ou bien celui-ci est le développement de celui-là. Dans l'état actuel de l'enquête nous inclinons à penser que c'est l'auteur du *De vera philosophia* qui est l'emprunteur. Notre opinion est motivée par deux faits. En premier lieu, dans la distinction contre les Grecs, le discours de Pierre Chrysolanus, commun aux deux témoins, n'est pas suivi dans le codex Rossianus du morceau emprunté à Pierre Lombard par le *De vera philosophia*. Comme cet élément est anonyme, on ne s'expliquerait pas comment un plagiaire l'aurait isolé et écarté. Second fait : le traité nouveau ne fait aucune allusion à la *Collatio* du chanoine de Saint-Ruf, laquelle tient une place de tout premier plan dans l'autre ouvrage, soit par l'éloge qu'il en fait, soit par l'étendue de la distinction qu'il lui consacre. Il paraît donc probable que nous découvrons ici un antécédent, une source principale du *De vera philosophia* ; à moins que les deux traités, sans rapports directs, aient em-

prunté à un tiers inconnu qui serait leur antécédent commun.

L'agencement des matériaux dans les deux ouvrages ne suit pas toujours le même ordre ; l'emprunteur a voulu affirmer son indépendance. Les déplacements affectent surtout la seconde moitié, mais à l'intérieur des distinctions communes les changements sont plus rares. Les sources patristiques sont les mêmes de part et d'autre ; nous retrouvons les mêmes noms : Athanase, Eusèbe d'Emèse, Grégoire de Nazianze, Sophrone, Théodoret.

Une dernière parenté entre le manuscrit de Grenoble du *De vera philosophia* et le codex Rossianus, plutôt qu'entre les deux ouvrages, doit être relevée. Dans l'un et l'autre la compilation porrétaine est suivie d'une collection d'autorités patristiques qui résume un florilège. Cette origine se déduit des rubriques d'introduction dans les deux témoins. Une anomalie cependant affecte la collection du codex Rossianus ; ce sont les « Flores ultime partis collecte » qui viennent en premier lieu (ff. 134v-146v) ; les « Flores prime partis collecte » suivent en seconde place (ff. 146v-151r). Dans la collection de Grenoble les rubriques sont identiques mais l'ordre des éléments est normal (ff. 102v-109v). Le florilège, dont il y a ici deux témoins, ne

s'identifie pas avec la *Collatio* du chanoine de Saint-Ruf ; le *De vera philosophia* les distingue nettement et leurs divisions respectives ne correspondent pas : la *Collatio* était répartie en 24 distinctions, le nouveau florilège est divisé en deux parties. L'une et l'autre étaient de même nature, et le choix de leurs textes s'inspirait d'une même tendance ; nous retrouvons en effet les mêmes auteurs, latins et grecs, et les sentences concernent les trois thèmes plusieurs fois nommés.

Le « Liber de diversitate naturæ et personæ »

Quittons la Cité Vaticane et transportons-nous en Angleterre, à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge ; c'est là que nous devons consulter le *Liber de diversitate naturæ et personæ*, découvert jadis par Charles Haskins²⁷ dans le codex Ii 4.27. Les informations contenues dans la préface de l'ouvrage nous ont mis sur la piste qui devait aboutir à son auteur, Hugues de Honau, diacre du palais impérial au temps de Frédéric Barberousse († en 1190)²⁸.

27. CH. HASKINS, *Studies in the history of mediaeval science*, Cambridge (Mass.), 1924 (2nd ed. 1927), pp. 210-212. — J. DE GHELLINCK a également attiré l'attention sur le *De diversitate...* : *L'histoire de « persona » et d'« hy-postasis » dans un écrit anonyme porrétaïn du XIIe siècle*, dans *Hommage à Monsieur Maurice De Wulf*, dans *Rev. Néoscol.*, 36, Louvain, 1934, pp. 11-127.

28. Hugues Ethérien et Léon Toscan, dans *Archives d'hist. doct. et litt. du m. â.*, 19 (1953), pp. 89-90.

Disciple de Gilbert de la Porrée et par conséquent sachant l'estime qu'il avait portée aux écrits des Pères grecs, Hugues de Honau avait un ardent désir de connaître la pensée de ceux-ci sur les points de doctrine alors controversés entre les Latins, c'est-à-dire entre les disciples de Pierre Lombard et les porrétiens. La fonction qu'il exerçait à la cour impériale lui donna l'occasion de prendre part à une légation auprès de Manuel Comnène à Byzance. Là, il rencontra Hugues Ethérien. Très versé dans la théologie grecque, le docte Pisan lui promit de recueillir les textes qu'il souhaitait. De retour en Allemagne, Hugues de Honau demeura en relation épistolaire avec Hugues Ethérien. C'est cette correspondance, que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, qui a permis de nommer l'auteur du *De diversitate naturæ et personæ*.

Hugues de Honau retourna une seconde fois à Byzance, l'année du concile du Latran, en 1179 ; il en rapporta un livret de Hugues Ethérien qui avait pour titre : *De differentia naturæ et personæ*, dans lequel le futur cardinal répondait aux questions de son ami. Au petit opuscule, Hugues Ethérien avait joint son grand ouvrage contre les Grecs, le *De sancto et immortalis Deo*, dans lequel il défendait la doctrine de l'Eglise romaine sur la procession du Saint-Esprit. De retour à la cour de Frédéric, Hugues de Honau eut l'occasion de montrer ses trésors,

c'est-à-dire les deux ouvrages de Hugues Ethérien, au cardinal Pierre de Pavie, en légation auprès de l'empereur. Après une lecture attentive, le prince de l'Eglise ne cacha pas son étonnement ; il reconnut que Gilbert avait eu une intelligence pénétrante des Pères grecs quoiqu'il ait ignoré leur langue. Mais, ajoute Hugues de Honau, le cardinal ne savait pas que l'évêque de Poitiers avait lu et médité assidûment Théodoret et Sophrone traduits en latin, et surtout Athanase et Hilaire dont il avait évoqué l'autorité à Reims devant Eugène III.

Relevons encore un dernier nom avancé par la préface du *De diversitate naturæ et personæ*, celui de Pierre, lequel tenait école « in florentissimo Austriæ oppido », c'est-à-dire à Vienne ²⁹.

L'intérêt de ces informations n'aura échappé à personne. L'ouvrage, écrit par Hugues de Honau après son deuxième voyage à Byzance, est un écho du livre au titre presque identique de Hugues Ethérien. La date de sa composition se déduit du fait qu'il est postérieur au concile de 1179, et même à la légation de Pierre de Pavie auprès de Frédéric en avril 1181 ³⁰, et

29. Tous ces détails sont donnés par la Préface du *De diversitate naturæ et personæ*. Ms. Cambridge, University li. 4. 27, ff. 130r-131v ; HASKINS, p. 211.

30. Le P. DE GHELLINCK, *l. c.* (note 27), p. 113, fixe l'achèvement de l'ouvrage aux environs du 18 mars 1180, date qu'il assigne à l'entrevue de Pierre de Pavie et de Frédéric Barberousse. Il y a là une double confusion, croyons-nous : l'entrevue en question est du 18 avril 1181 (la date 18 mars 1180 est un lapsus de HASKINS qui renvoie à STUMPF, *Reichskänzler*, nn. 4313-4316 et à W. GIESE-

presque certainement antérieur à l'été de 1182, moment de l'élévation de Hugues Ethérien au cardinalat : si Hugues de Honau avait eu connaissance de cette promotion, nul doute qu'il y eût fait allusion dans son récit ; une telle mention aurait relevé l'autorité de la source dont il se prévalait.

Il ne nous est parvenu qu'un fragment du *De diversitate naturæ et personæ*, fragment étendu certes mais probablement inférieur au tiers de l'ouvrage complet. Ce qui en est conservé occupe cinquante-huit feuillets du manuscrit (ff. 130-177). Le titre général annonce une étude des notions de nature, personne et propriétés personnelles d'après les Pères, Grecs

BRECHT, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, t. VI, 576 : or dans ces deux sources il s'agit bien de 1181. On peut voir également J. D. SCHÖPFLIN, *Alsatia ævi merovingici... suevici Diplomatica*, t. I, Mannheim, 1772, qui édite l'acte n. 4316 dans STUMPF, xiiii kal. maii 1181). — Seconde erreur : il n'est pas question de la composition du *De diversitate naturæ* dans tout le passage de la préface en relation avec Pierre de Pavie, mais bien des ouvrages de HUGUES ETHÉRIEN rapportés par HUGUES DE HONAU : « Accepta hec ab illo munera super aurum et topazion preciosa velut opes Cresi amplexatus sum. Cumque reversus in Germaniam ad Fridericum victoriosissimum Romani imperii principem Petro venerabili Tusculano episcopo tunc ibidem legatione sedis apostolice fungenti apportatum libellorum meorum thesaurum demonstrassem ipseque sanctissimas illorum sententias diligenter ruminasset, admiratus plane fuit tantam in Gisilberto Pictaviensi episcopo sapientiam quod cum Grecorum volumina tanquam lingue eorum ignarus nunquam legisset, in illorum tamen intellectu tam scriptis quam dictis totus fuisset, statimque illos transcribi iussit ». *Ms. Cambridge, Univ. li. 4. 27*, ff. 130v-131r ; HASKINS, p. 211.

surtout³¹. L'introduction est fort développée ; outre le long préambule qui explique la genèse de l'œuvre, elle pose les conditions requises de ceux qui s'adonnent à la vraie science, maîtres et disciples (ff. 131v-139v). Le plan général est proposé à la fin de cette introduction. Nous suivrons l'ordre que voici : avant de parler de la trinité des personnes et de l'unité de l'essence, comme nous devons sans cesse utiliser les noms de personne, nature, substance, essence, il y a lieu d'étudier leur signification ; nous ajouterons des explications sur certains des noms donnés à la nature divine et les questions qu'ils soulèvent. Ensuite, nous exposerons, autant qu'il est possible, ce qui est accessible à notre intelligence du mystère de la Trinité, révélé par les oracles sacrés. Enfin nous traiterons des deux natures unies dans une seule personne et d'une seule personne en deux natures dans le Christ (fol. 139). De ces trois parties annoncées, il ne reste dans le manuscrit de Cambridge que la première, elle-même incomplète³².

Ce fragment est toutefois assez développé pour permettre une estimation de l'ouvrage. Il

31. « Incipit liber de diversitate nature et persone proprietatumque personalium non tam latinorum quam ex grecorum auctoritatibus extractus ». *Ms. cit.*, fol. 130r.

32. Cette première partie, on vient de le dire, s'achevait par la solution des problèmes soulevés par les différents noms donnés à la nature divine ; Hugues en avait énuméré sept (fol. 166r). Le texte s'interrompt avec la fin du folio 169, au cours du cinquième. — Les feuillets 170-177, par suite d'une erreur de reliure, doivent être lus avant les ff. 146-169.

ne s'agit pas simplement d'extraits des Pères, comme le laisserait entendre le titre général qu'on a pu lire ; ou bien il faut prendre *extrait* (*extractus*) dans un sens assez large. Les citations sont fréquentes et abondantes ; elles laissent cependant une large place aux interprétations et considérations du compilateur. Hugues de Honau est un raisonneur, verbeux, parfois ennuyeux. Il témoigne de connaissances plus vastes que celles des auteurs déjà rencontrés ; il cite Platon, Aristote, Porphyre, Alexandre, Galien. Son bagage patristique grec est plus riche, avec des citations de Grégoire de Nysse et de Basile, Anastase le Sinaïte, Grégoire Martyr de Néo-Césarée. Le ton général du discours est moins acerbe, moins âpre que celui du *De vera philosophia*, mais Gilbert n'est pas moins admiré, Gilbert le plus pénétrant des philosophes, le plus profond des théologiens, qui n'a pas seulement succédé à saint Hilaire sur le siège épiscopal de Poitiers mais l'a resuscité dans la chaire doctrinale ³³.

33. L'éloge de Gilbert doit être lu dans son contexte : « ...iste nature a generando recte dicuntur genera rerum subiectarum : secundum quam significationem est usus nomine quidam in omni philosophia perspicacissimus, in theologia catholice fidei peritissimus, in suo quod super altissimum sancte Trinitatis tractatum Boetii explanavit opere. Ait enim generalem condens in naturalibus theoricam : « omne genus partis eius quod ex ea constat genus esse necesse est ». Imitatus est utique sanctum Hylarium cuius sicut cathedram episcopalem is longis post temporibus nutu divino glorificavit, ita et ipsum diu mortuum tandem laborantibus seculis resuscitavit et altiloquiis doctrinis profundisque eloquiis diu sopitum restauravit ». *Ms.*

Le « Liber de omoousion et omoeousion »

Signalé à l'attention des érudits par son prologue, le *De diversitate naturæ et personæ* a fait oublier qu'il n'était pas seul dans le manuscrit de Cambridge³⁴ ; les 129 feuillets qui le précèdent sont occupés par un autre ouvrage, complet celui-là et sorti de la même main que lui, le *Liber de omoousion et omoeousion*.

Dans le *De synodis*, écrit pendant son exil en Orient, saint Hilaire avait justifié l'emploi de ces termes grecs qui avaient été rendus suspects aux Latins par les disputes dont ils avaient été l'objet. Hugues de Honau prend occasion des confusions qu'ils peuvent cacher pour en discuter le sens (ceux-là et quelques autres) en faculté naturelle et, au-delà, dans leur translation en théologie. C'est de bonne méthode porrétaïne.

L'ouvrage se divise en quatre livres ou distinctions. Le premier traite du vocable *substance* et des notions voisines : essence, existence, subsistance, personne, etc. Le deuxième examine les différentes sortes d'unités, et ici Hugues se réfère nommément à son précepteur

cit., fol. 155r. Le texte de GILBERT cité par HUGUES DE HONAU se lit en effet dans le commentaire sur le *De Trinitate*, dans *PL*, 64, 1271 A, lin. 2.

34. Il est vrai que lui-même n'a guère été étudié, puisque ceux qui en ont parlé ne signalent pas qu'il n'y a là qu'une médiocre partie de l'œuvre complète.

Gilbert, l'évêque de Poitiers³⁵. Le troisième étudie les diverses similitudes et égalités ; le dernier enfin dispute de la consubstantialité et des notions *omoousion* et *omoeousion*.

Le caractère général de l'ouvrage est le même que dans le *De diversitate naturæ et personæ* ; on y retrouve un même esprit de modération mais aussi les mêmes longueurs. Ici et là cependant des affirmations de saveur porrétaïne indéniable, par exemple : « divinitas qua Deus est et ex qua sive in qua sive per quam Deus subsistit » (fol. 45r) ; ou bien : « primum tibi demonstrandum est sanctos ablativis aliquando uti absque prepositionibus » (fol. 13r)³⁶.

Le bagage patristique grec rencontre et dépasse celui du *De diversitate naturæ et personæ*, surtout par l'intermédiaire de l'Histoire Ecclésiastique ; les noms d'Eusèbe, de Théodoret, et conséquemment des historiens Socrate et Sozomène, reviennent plusieurs fois. Aristote intervient comme autorité dans la définition des notions relevant de la faculté naturelle et qui

35. « Cum enim, ut dictum est, unitas de qua loquimur comes sit omnium a se diversorum predicamentorum, teste preceptore nostro Giselberto pictaviensi episcopo ». *Ms. cit.*, fol. 29r.

36. HUGUES DE HONAU note la défiance soulevée par ces ablatifs : « Non me latet multos subsannare atque indignari nobis cum dicimus « deitas qua Deus est », vel adiectis prepositionibus « ex qua » sive « in qua » vel « per quam » Deus est et subsistit, tanquam novitas prophana sit et non frequentissimus loquendi usus et auctenticus utpote a sacre Scripture priscis doctoribus confirmatus ». *Ms. cit.*, f. 12v.

seront ensuite transposées en théologie ; plusieurs textes sont empruntés aux livres de la Physique.

Le « De ignorantia »

Nous ne pouvons nous attarder davantage ; toutefois nous ne laisserons pas notre manuscrit sans jeter un rapide regard sur le dernier ouvrage qu'il contient, un *Liber de ignorantia* (ff. 178r-188r). Ce nouveau traité peut ne pas appartenir au dossier dont nous tentons de dresser un inventaire ; il n'est cependant pas exclu qu'il lui appartienne. Nous en ferons mention, parce que nous le croyons du même auteur que les deux ouvrages précédents : Hugues de Honau.

L'intention du *De ignorantia* est de distinguer l'ignorance coupable de celle qui ne l'est pas ; elle peut donc avoir pour dernier but d'accabler des adversaires qui ne savent pas ce qu'ils devraient savoir, aussi bien qu'excuser ceux qui ignorent ce qu'ils ne peuvent connaître : ces deux catégories d'ignorants pourraient fort bien recouvrir, l'une les disciples de Pierre Lombard, l'autre les porrétais de la petite école. L'ouvrage est divisé en 17 chapitres. L'auteur commence par définir le savoir, ses objets, puis l'ignorance, ses espèces, le volontaire et l'involontaire, enfin l'ignorance coupable et l'ignorance excusable. La source principale est le *De natura hominis* de Neme-

sius, cité évidemment avec l'attribution à Grégoire de Nysse. L'auteur du *De ignorantia* en connaît deux versions latines ; de l'une il ignore quel fut le traducteur, de l'autre il sait qu'elle est due à Burgundio et qu'elle fut dédiée à « Frédéric, le glorieux empereur », après sa victoire sur Milan³⁷. Souvenons-nous que Hugues de Honau était diacre du palais impérial. Notons encore, parce que le *De ignorantia* pourrait en être le plus ancien témoin, l'anecdote bien connue qui court dans la littérature des *exempla* au XIII^e siècle, tantôt sur le compte de Simon de Tournai tantôt sur celui d'Alain de Lille : le maître, trop fier de sa science, sombre subitement dans l'ignorance la plus totale, ne sachant même plus distinguer une lettre de l'alphabet. Ici c'est Simon de Tournai qui est nommé et le fait est donné comme récent³⁸.

37. « Sicut ait Gregorius episcopus Nisæ, frater magni Basili Capadoceni episcopi, in libro *De natura hominis* ; de greco in latinum translationem duplicem inveni, quarum alterius auctorem non reperi, alteram Burgundio Vene-cianus (!) edidit atque eam Friderico gloriosissimo Romanorum imperatori, victo Mediolano et subacta Italia, optulit nominique suo dicavit ». *Ms. cit.*, fol. 182v.

38. « Contingit enim plerumque aliquos inopinato casu, sive infirmos sive sanos existentes adeo infatuari ut cum in omni scientia peritissimi, eloquentia facundissimi fuerint, in tantam ignorantiam cadant ut nec characteres litterarum cognoscant, nec litteratos intelligant, nec aliquam scientiam retineant, et interdum aliqui omnino obmutescant. In qua miseria lacrimabili dicitur nuper evanuisse omnis scientia cuiusdam viri doctissimi Simonis tornacensis. Hec autem ignorantia evitabilis est... » *Ms. cit.*, fol. 182r. Une seconde main a transformé la leçon primitive *tornacensis* en *carnocensis* (qu'on peut lire *carnotensis* : de Chartres).

Le « De differentia naturæ et personæ »
de Hugues Ethérien

Hugues de Honau nous a raconté qu'il avait rapporté de Constantinople deux ouvrages de Hugues Ethérien ; l'un de ceux-ci répondait à ses propres questions sur les notions controversées de nature et de personne : qu'en disaient les Pères grecs ? L'opuscule de Hugues Ethérien nous appelle à Colmar où nous l'avons trouvé dans un manuscrit provenant du monastère des Chanoines réguliers de Saint-Augustin de Marbach, au diocèse de Bâle³⁹. Il y est accompagné des lettres de Hugues de Honau et de Pierre de Vienne à Hugues Ethérien, qui en ont provoqué la compilation. Nul doute que le témoin soit proche de l'original ; peut-être en est-il une copie directe : le manuscrit est de la fin du XIIe siècle, c'est un recueil de type porrétain, sa localisation, admettent une telle hypothèse. Le *De differentia* n'occupe pas une bien grande place dans le manuscrit : neuf feuilles d'un petit in-quarto ; c'est une pièce de haut prix, parce qu'elle sort de la plume d'un éminent

39. Colmar, Bibliothèque de la Ville, n. 188, de la fin du XIIe siècle. Le *De differentia naturæ et personæ* y occupe les ff. 36r-46v ; il est suivi de ce titre de propriété : « Liber domus sancti Augustini in Marpach ordinis canonicorum regularium Basiliensis dyocesis ». Le volume contient : ff. 1r-33r DIDYME L'AVEUGLE, *De Spiritu Sancto* ; ff. 33v-35v HUGUES DE HONAU et PIERRE DE VIENNE, *Lettres à Hugues Ethérien* ; ff. 46v jusqu'à la fin, *Commentaire de BOËCE sur les Catégories d'ARISTOTE*.

théologien, nourri aux sources patristiques grecques les plus célèbres et les plus autorisées.

Hugues Ethérien répond avec beaucoup de prudence à ses correspondants ; il reste en dehors de la polémique qui divise les Latins. Cependant les textes choisis qu'il propose pouvaient facilement s'interpréter dans un sens porrétaïn, parce qu'ils affirment clairement la distinction de la nature et de la personne ; ils ne sont pas assez corrigés par la négation de toute division en Dieu, par l'affirmation corrélatrice de l'absolue simplicité divine. Car la distinction réelle des notions que nous concevons de la réalité divine ne correspond pas à une distinction réelle, objective de cette réalité ; la transposition en Dieu de ces notions ne leur conserve un sens vrai que si elle est épurée des divisions qu'elle impliquerait au plan de l'être divin. Or c'était précisément le danger du porrétaïnisme de passer du plan conceptuel à celui de l'inaccessible réalité divine sans les réserves nécessaires. Hugues de Honau trouvait dans le *De differentia naturæ et personæ* de Hugues Ethérien une confirmation des énoncés de Gilbert de la Porrée, c'est pourquoi il le reçut comme un trésor. Et cependant les textes recueillis par le théologien pisan sont parfaitement orthodoxes ; ils sont de Cyrille d'Alexandrie, de Grégoire de Nysse, de Basile, Jean Damascène, Grégoire de Nazianze ; quelques autres sont de Léonce de Byzance et de Théodore Abou Qorra.

Le « *De sancto et immortalis Deo* »

Le second ouvrage dont Hugues de Honau se félicitait de posséder une copie était plus considérable et d'un intérêt bien supérieur à celui du modeste *De differentia*. Le *De sancto et immortalis Deo*, plus connu sous le nom de *De processione Spiritus Sancti contra Græcos*⁴⁰, a été souvent imprimé ; il doit être nommé ici moins à cause de ses saveurs porrétaïnes indéniables que du rôle d'autorité que lui a fait jouer la petite école.

Il est indéniable, disons-nous, que les écrits de Hugues Ethérien trahissent une saveur porrétaïne ; cela est si vrai que dans les temps modernes le *De sancto et immortalis Deo* fut inscrit au catalogue des livres prohibés ; il est vrai aussi que le censeur de la foi et maître du Sacré palais apostolique Jean-Marie Brasichella ignorait que sa censure atteignait un auteur qui avait été cardinal de la Sainte Eglise romaine. Les annotations qui mettent en garde le lecteur dans les grandes collections patristiques, par exemple Migne latin 202, sont de Brasichella. Le censeur excuse Hugues Ethérien qui, parlant à des Grecs, usurpe leur ma-

40. Le titre dans les imprimés, depuis l'édition de Paris 1589 : *De hæresibus quas Græci in Latinos devolvunt*, est erroné ; il appartient à un opuscule grec, *Tractatus contra Francos*, traduit par HUGUES ETHÉRIEN et muni par lui d'une préface-dédicace au cardinal Arduin. Cf. *Hugues Ethérien et Léon Toscan...*, dans *Archives d'hist. doctr. et litt. du m. â.*, 19 (1953), p. 115.

nière de parler⁴¹. Cette excuse n'est pas suffisante. Hugues écrit comme un disciple de Gilbert ; écoutons-le plutôt. « Non puto dandum esse quod insignitiva proprietas persona sit quam insignit et circa quam consistit ut character circa substantiam secundum quod persona constitutionem habet »⁴². L'annotateur de l'Index a relevé le danger ; il nous dit : « Lisez avec prudence, parce que l'authentique théologie enseigne que les propriétés personnelles sont une même réalité que les personnes ; elles ne s'en distinguent que selon la raison, et c'est peut-être ce qu'a voulu faire comprendre Ethérien »⁴³.

Quoi qu'il en soit, la petite école accueillit le *De sancto et immortalis Deo* avec ferveur, et c'est sans aucun doute à son zèle qu'est due l'importante tradition manuscrite ancienne qui l'a transmis. La date de sa composition peut se fixer approximativement aux années 1175-1176 ; Alexandre III remercia Hugues Ethérien de

41. « Hugo agens cum Græcis, interdum et quidem sæpius in hoc opere usurpat eorum modum loquendi... ». *PL*, 202, 245.

42. *PL*, 202, 342 B.

43. « Cautè lege, nam vera theologia docet personales proprietates re ipsa esse idem quod personas, distingui vero tantum ratione, et hoc forsàn innuere Etherianus voluit ». *PL*, 202, 341-342. — *L'Expositio compendiosa* glose ici le texte de Hugues en ces termes : « Si proprietas persona esset, proprietas Deus esset ; non est autem Deus proprietas, ergo neque persona proprietas. Si nulla persona est proprietas, nulla proprietas est persona ». *Hugues Ethérien et Léon Toscan...*, p. 106. La dialectique est porrétaïne et l'*Expositio* peut être jointe à notre dossier.

l'exemplaire qu'il lui avait dédié par une lettre du 6 novembre 1177⁴⁴.

La patristique grecque dans le *De sancto et immortalis Deo* a jadis fait l'objet d'une étude qui en a montré l'originalité⁴⁵. Pour nous, Hugues est moins original par la liste des auteurs qu'il utilise que par la manière dont il a accès auprès d'eux. Si, en effet, nous énumérons ces auteurs nous en retrouverons plusieurs qui furent déjà mentionnés et il y a peu de nouveaux : Athanase, Basile, Cyrille, Epiphane, le Pseudo-Denys, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, Grégoire le Thaumaturge, Jean Chrysostome et Jean Damascène. On aura remarqué l'absence de Didyme l'Aveugle, Origène, Sophrone, Théodoret. Ce en quoi Hugues Ethérien est original, c'est qu'il traduit lui-même les textes qu'il cite : c'était un avantage inestimable d'avoir accès direct aux sources, dans leur langue d'origine.

Correspondance

Nous ne pouvons quitter Hugues Ethérien sans dire quelques mots de la correspondance

44. JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta*, n. 12957, sous la date du 13 nov. ; *PL*, 202, 227-228. — La date du 6 nov. est assurée par les plus anciennes copies du document. Cf. *Hugues Ethérien...*, p. 89, n. 1.

45. R. LECHAT, *La patristique grecque chez un théologien latin du XIIe siècle, Hugues Ethérien*, dans *Mélanges d'histoire offerts à Charles Moeller*, Louvain, 1914, pp. 487-507.

échangée avec lui par les membres de la petite école; elle appartient à notre documentation et éclaire la genèse du *De differentia naturæ et personæ*, lui-même antécédent littéraire et historique de l'ouvrage au titre semblable de Hugues de Honau.

Après sa première légation à Byzance, le diacre du palais impérial écrivit donc à son ami pour lui rappeler la demande qu'il lui avait faite de vive voix. La lettre, qui a été conservée dans le manuscrit de Colmar, énumère une dizaine de questions pour lesquelles Hugues attend une réponse. Voici les premières de ces questions; elles seront suffisantes pour caractériser la tendance du document :

si natura et persona sint idem

si deitas sit persona, et persona sit et subsistat ex deitatis natura ut ex causa et forma

si, sicut hoc nomen *deus* predicatur de persona, ita et hoc nomen deitas

si differentia sit inter naturam et personales proprietates⁴⁶.

Une seconde lettre de Hugues de Honau à Hugues Ethérien, écrite avant sa seconde légation, vient ensuite dans notre source (ff. 34v-35r); son auteur insiste pour obtenir les témoignages promis. Comme cette pièce n'apporte

46. *Ms. Colmar 188*, ff. 33v-34r. Le document est publié dans *Hugues Ethérien et Léon Toscan...*, pp. 128-130.

rien de nouveau sous l'aspect qui nous intéresse ici, nous passons au document suivant, une lettre de Pierre de Vienne au théologien pisan. Pierre n'est pas un inconnu ; il est un des disciples de Gilbert attaqué par Gerhoh de Reichersberg et nous l'avons montré en relation avec Hugues Ethérien dans une controverse théologique⁴⁷. Il écrit donc à son ami pour le même motif que Hugues de Honau : puisque les Grecs ont parlé avec plus d'exactitude que les Latins sur les notions qui interviennent dans la doctrine de la Trinité, Hugues voudrait-il lui envoyer un choix d'autorités des premiers, qui éclairerait la distinction de la nature et de la personne davantage que ne savent le faire les seconds⁴⁸. Hugues Ethérien donna une seule réponse, le *De differentia naturæ et personæ* ; l'opuscule, en effet, est adressé par une lettre-dédicace à Hugues de Honau et à Pierre de Vienne⁴⁹.

Aux pièces précédentes il y a lieu d'ajouter une lettre de Hugues Ethérien au sous-diacre de l'Eglise romaine Alexis. Ce document termine une collection de pièces concernant Hugues lui-même, soit qu'il en soit l'auteur soit qu'elles lui soient adressées ; elle occupe les

47. Hugues Ethérien et le concile de Constantinople de 1166, dans *Historisches Jahrbuch*, 77. Jahrgang (1958), pp. 473-476.

48. Ms. Colmar 188, fol. 35r-v ; Hugues Ethérien et Léon Toscan..., pp. 131-132.

49. *Ibid.*, ff. 36r-44v ; lettre préface, fol. 36r-v ; Hugues Ethérien..., pp. 133-134.

feuillet 132r à 179r d'un manuscrit provenant du monastère de Sainte-Croix et maintenant à la Biblioteca Provincial de Tarragone (cod. 92)⁵⁰.

Sous les dehors d'une simple lettre nous trouvons ici un document de haute qualité et malgré son étendue somme toute brève (peut-être cinq pages imprimées) nous le tenons pour la pièce la plus importante du dossier porrétain. Alexis, qui avait probablement connu Hugues Ethérien aux écoles parisiennes vers le milieu du siècle, lui avait demandé des explications sur le mystère de l'unité et de la trinité divines ; en particulier il avait posé la question : « La divinité du Père et du Fils, par laquelle l'un et l'autre sont Dieu, est-elle le Père et le Fils ? » Manifestement nous ne sortons pas du climat porrétain.

La réponse de Hugues Ethérien est de même type, mais à l'encontre des écrits de la petite école, elle ne trahit aucune tendance sectaire ; c'est un théologien qui parle et qui n'oublie pas les limites du savoir humain devant le mystère de Dieu, première vérité qu'il rappelle à son correspondant. Néanmoins la dialectique de la lettre est aussi rigoureuse que

50. On trouvera une analyse des pièces en question dans *Hugues Ethérien et le concile de Constantinople* (cf. note 47), pp. 473-476. — Le codex nous paraît, au moins dans la partie contenant la collection, de la fin du XII^e siècle. Pour plusieurs des pièces de la dite collection il est le seul témoin connu.

celle de Gilbert ; qu'on en juge par cet exemple : « Si quidquid in Deo est unum est, indivisibile est et Deus est ; paternitas Deus est ; ex quo colligitur quod quædam relatio substantia divina sit ».

Comme un authentique porrétaïn, Hugues met en garde Alexis contre l'erreur d'Arius, divisant la nature, et contre celle de Sabellius, confondant les personnes. Toutefois, quand il définit le contenu des notions que nous appliquons à Dieu, il précise la distinction nécessaire entre celles signifiées par des noms abstraits et celles signifiées par des noms concrets, par conséquent conditionnées les unes et les autres par notre mode de connaître. *Divinité*, qui est un nom de nature..., signifie ce qui est commun aux trois personnes..., et bien que la divinité ne puisse exister sans les personnes, considérée en elle-même, elle est saisie de manière abstraite, sans les personnes. Au contraire, *personne*, qui signifie la substance déterminée par ses propriétés, est une notion concrète. Or un prédicat concret n'est pas attribuable à un sujet abstrait, parce que leur mode de signifier diffère. En conséquence les énoncés *divinitas est Pater*, ou bien *Pater est divinitas* sont incorrects, « quia modus significandi differens est ». Il est clair qu'en tout ceci Hugues Ethérien n'affirme qu'une distinction selon la raison ; il ne peut être suspecté des confusions

redoutées par les adversaires de Gilbert de la Porrée.

L'exposé doctrina adressé à Alexis est appuyé par de longues citations du *De fide orthodoxa* de Jean Damascène, de Grégoire de Nazianze et surtout de saint Basile, toutes en traductions propres à Hugues Ethérien⁵¹.

« **Brevis controversia...**
de unitate sanctæ Trinitatis »

Nous pourrions clore ici notre dossier s'il ne fallait encore faire une rapide visite au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, où le codex 2802 du fonds latin attend

51. Voici un exemple de traduction de Hugues Ethérien. Nous le prenons d'un passage du *De fide orthodoxa* pour permettre la comparaison avec la version de Burgundio de Pise. HUGUES ETHÉRIEN : « Quoniam divinitas, inquit, unita est humanitati in una personarum, didicimus, et quoniam Deus formam alienam, scilicet nostram, induit, dictum est : nam de unaquaque personarum Deus nomen dicitur, divinitatem vero de persona dicere non possumus ; divinitatem enim Patrem solum, aut Filium solum, seu solum Spiritum Sanctum dictum esse non audivimus : divinitas enim naturam demonstrat, Pater vero ypostasim ». *Epistola ad Alexium*, fol. 189r-v. Version de BURGUNDIO : « Quoniam autem deitas unita est humanitati in una eius hypostaseon, didicimus ; et quoniam Deus figuratur scilicet substantiatur quod alienum, scilicet quod secundum nos dictum est. In unaquaque enim hypostaseon Deus nomen ordinatur, de hypostasi autem deitatem dicere non possumus. Deitatem enim Patrem solum, vel Filium solum, vel solum Spiritum Sanctum non audivimus ; nam, deitas quidem naturam manifestat, Pater autem hypostasim ». *De fide orthodoxa*, ch. 55, éd. M. BUYTAERT, *Saint John Damascene De fide Orthodoxa*, Louvain-Paderborn, 1955, p. 207, lignes 63-69.

d'être examiné⁵². Ce volume provient lui aussi de la France méridionale ; il est composé de trois éléments d'abord indépendants et d'âges différents. Le plus ancien, peut-être des premières années du XIII^e siècle et partie médiane de la collection, est d'origine porrétaine. Sous le titre « *Introductiones breves ad fidem sancte Trinitatis pro rudibus instruendis* » nous trouvons (ff. 78r-108v) un résumé de théologie divisé selon le plan tripartite habituel : De Deo et de Trinitate, de Verbo incarnato, de Corpore Christi in sacramento. Dans les marges, en rubriques, se lisent les références aux autorités confirmant les propositions principales du résumé. Ce procédé est fréquent dans les manuscrits des œuvres de la petite école, mais à la différence du *De vera philosophia* ou bien de son parallèle du codex Rossianus 212, le résumé parisien ne transcrit pas les textes patristiques ; il se borne à nommer les auteurs et les ouvrages. Or il suffit de relever quelques-uns de ces noms pour découvrir la tendance intellectuelle du *compendium* ; citons : Athanase *Contra Arrium et Sabellium*, Cyrille, Eusèbe d'Emèse, Sophrone, Théodoret, Didyme, etc.⁵³.

52. Le manuscrit est décrit dans le tome III du catalogue moderne, Paris, 1952, pp. 97-99.

53. Nous donnons les *incipit* et *explicit* du *Compendium* : « In principio creavit Deus celum et terram, et spiritus Dei ferebatur super aquas. Et vidit Deus quod esset bonum et ait « Faciamus hominem... » ; *expl.* « ... Item et in Spiritu Sancto consolante et docente ut illuc mereamur pervenire ».

A la suite de ce résumé, sur le feuillet 109, au recto et en partie au verso, vient le début d'un traité intitulé « *Brevis controversia modernorum Latinorum de unitate sancte Trinitatis* ». Le préambule nous plonge dès les premières lignes en pleine controverse porrétaine ; lisons-le :

« La cause de l'unité de la sainte et ineffable Trinité est d'autant plus incompréhensible qu'elle n'a pas d'exemple dans les créatures ; c'est pourquoi nombreux sont ceux qui errent par ignorance en ce qui concerne la Trinité. Méprisant les enseignements des saints docteurs et usant de formules nouvelles, ils tombent dans l'hérésie de Sabellius dont la sentence, quelles que soient les formes dont chacun l'enveloppe, se résume à ceci « quod eadem res numero est Pater, et Filius, et Spiritus Sanctus ». Si on leur oppose l'autorité des Pères, ou bien ils la nient ou bien ils l'interprètent faussement, ou bien encore ils lui objectent leurs propres opinions qu'ils feignent être munies du témoignage des saints ou de l'approbation des conciles »⁵⁴.

Le fragment se poursuit encore une dizaine de lignes puis cesse brusquement, sans aller à la fin de la page. L'interruption du texte ne

54. *Incipit* du fragment de la *Brevis controversia* : « Causa unitatis sancte et ineffabilis Trinitatis tanto magis est incomprehensibilis quanto minus habet exemplum in creaturis. Unde multi inerudite... » — Aux folios 110r-113r, fragments patristiques achevant la section porrétaine du recueil.

paraît donc pas due à un accident qui aurait mutilé le manuscrit ; on a cessé de transcrire l'ouvrage. Pourquoi ? Serait-ce qu'on a reconnu que son orthodoxie était suspecte ? Oserons-nous faire une hypothèse ? Nous la présentons avec toutes les réserves que la prudence exige, tant sont fragiles et ténus les motifs qui la suggèrent.

Le titre « De unitate sancte Trinitatis » ne peut pas ne pas nous rappeler celui du libelle de Joachim de Flore évoqué au début de cette leçon, « De unitate seu essentia Trinitatis », ou bien encore « De unitate *Trinitatis* » qui lui était donné en 1369 dans le catalogue de la bibliothèque d'Urbain VI⁵⁵. Le fragment parisien ne serait-il pas le début du traité condamné par la Décrétale de 1215 ? Par où s'expliquerait l'interruption de la copie. Ce soupçon augmente et le prix que nous attribuons à ces quelques lignes, et le regret de leur brièveté. Nous en avons fait mention dans l'espoir que ce bref élément permettra de retrouver la piste du libelle perdu ; sa découverte comblerait sans aucun doute la plus grosse lacune du dossier porrétain. Car nous n'avons pas la pensée d'avoir épuisé toute

55. La notice du catalogue dit : « Item Ioachim de unitate trinitatis, co-opertus corio viridi, qui incipit in secundo corundello primi folii *piatur*, et finit in ultimo corundello penultimi folii ante duas epistolas de dissimili manu scriptas *positum* ». F. EHRLE, *Historia Bibliothecæ Romanorum Pontificum...*, t. I, Romæ, 1890, p. 314, n. 362. Le fragment de la *Brevis controversia* est trop court pour exclure l'hypothèse de l'identification soupçonnée ; l'index *piatur* pouvait être plus loin que la fin du fragment parisien.

la documentation intéressant la petite école ; de nouvelles découvertes restent possibles dans le champ si varié et si dispersé des manuscrits médiévaux.

« La petite école porrétaïne »

L'inventaire que nous venons de faire a pu laisser une impression de dispersion ; il a fallu courir un peu partout pour en retrouver les éléments. Il est cependant possible de regrouper ceux-ci en trois catégories, d'après leur origine géographique. D'abord ceux provenant du midi de la France : le *De vera philosophia* et son parallèle du codex Rossianus ; le florilège dont ils sont les témoins ; les ouvrages d'Adhémar de Saint-Ruf, *De Trinitate* et *Collatio* ; enfin le résumé de théologie du manuscrit parisien. Pour la commodité, on peut leur adjoindre le fragment de la *Brevis controversia... de unitate sancte Trinitatis*. Un second groupe est formé par les écrits de Hugues de Honau, le *De diversitate naturæ et personæ*, *De omoousion et omoeou-sion*, *De ignorantia*, de provenance germanique ; à ces trois traités se joignent naturellement la correspondance de leur auteur et celle de Pierre de Vienne avec Hugues Ethérien. Enfin, dernière catégorie, les écrits de tendance porrétaïne de Hugues Ethérien *De sancto et immortali Deo*, *De differentia naturæ et personæ* et la lettre à Alexis, tous trois écrits à Constantinople.

Cette première organisation en appelle une deuxième, fondée sur les liens qui unissent les trois catégories. Les rapports qui rattachent le second groupe au troisième sont connus : c'est un opuscule de Hugues Ethérien qui est à l'origine du *De diversitate naturæ et personæ*, et Hugues de Honau a rapporté en Allemagne, au retour de sa seconde mission à Constantinople, un exemplaire du *De sancto et immortalis Deo*. En outre les lettres échangées entre le même Hugues, Pierre de Vienne et Hugues Ethérien garantissent le lien de ces groupes. D'autre part, la relation entre les œuvres du groupe du midi de la France et celles du groupe allemand est garantie par une brève information qui est donnée par le *De vera philosophia* (nous l'avons soulignée au passage) : le chanoine de Saint-Ruf avait envoyé en Allemagne une copie de sa *Collatio*. D'abord sans écho, l'information prend désormais un sens clair ; nul doute que le destinataire était soit Hugues de Honau soit Pierre de Vienne. La similitude de nombreuses autorités dans le *De Trinitate* d'Adhémar et les écrits du manuscrit de Cambridge incline à penser qu'il s'agit plutôt de Hugues de Honau.

Pour fermer le circuit, il faudrait joindre Byzance à la France méridionale. Le lien sera fourni par l'annotateur du manuscrit du *De vera philosophia*. On se souvient que les marges de ce volume sont encombrées de notules et de citations ajoutées par une main ancienne en

complément de l'ouvrage primitif. Or un très grand nombre des textes ainsi ajoutés sont tirés du *De sancto et immortalī Deo*. Ces annotations et additions sont anciennes, parce qu'elles ont été faites, sinon toutes, du moins la plupart, en un temps où le cardinalat de Hugues Ethérien n'était pas connu. L'annotateur a ajouté cette qualité de son autorité en surcharge dans presque tous les cas, comme pour donner plus de poids aux emprunts qu'il lui avait faits. La prélatrice de Hugues fut éphémère ; elle tomba très tôt dans l'oubli. Le manuscrit de Grenoble est un des rares témoins à en faire mention⁵⁶.

Ces conjonctions donnent corps au petit groupe jusqu'ici inconsistant, vague et dispersé des porrétaïns intransigeants du dernier tiers du XII^e siècle. Ils sont deux ou trois, quatre peut-être dans le midi de la France, notamment Adhémar de Saint-Ruf et l'auteur encore anonyme du *De vera philosophia* ; deux en Allemagne-Autriche, Hugues de Honau et Pierre de Vienne ; à la cour romaine le sous-diacre Alexis. Et ce petit groupe se tourne vers Hugues Ethérien comme vers son docteur.

Nous devons nous excuser ; le temps nous manque pour camper les personnes de manière plus précise. Elles étaient hier encore aussi inconnues que leurs œuvres ; si deux ont fait

56. Sur l'élévation de Hugues Ethérien au cardinalat et son décès prématuré, on peut voir *Hugues Ethérien et Léon Toscan...*, pp. 93-97.

l'objet d'études récentes, Pierre de Vienne et Hugues Ethérien⁵⁷, le terrain reste à défricher pour les autres, même pour Alexis, qui cependant devint lui aussi cardinal⁵⁸.

Laissant les personnes, tentons une appréciation sommaire du rôle qu'elles ont joué dans le retour aux Pères. A première vue, ce rôle paraît indéniable. Dans toutes les œuvres que nous avons passées en revue, les textes patristiques sont allégués comme nulle part ailleurs. Suivant les traces de leur maître, les disciples de Gilbert font une très large place aux Pères latins, à saint Hilaire surtout, mais aussi à des auteurs de moindre notoriété, comme Claudianus, Fulgence, saint Léon, Orose, Pascase, Prosper, etc. Ils citent longuement les textes ; dans le *De Trinitate* d'Adhémar certaines autorités occupent plusieurs colonnes consécutives.

A s'en tenir aux apparences, les Pères grecs ne tiennent guère moins de place que les Latins dans les écrits de la petite école. Toutefois le cliquetis des noms ne doit pas nous égarer ; il cache en réalité un bagage grec fort maigre. En effet, dans la plupart des cas il s'agit de sources latines placées par erreur sous des noms grecs, ou bien d'œuvres traduites depuis longtemps.

57. Pour Pierre de Vienne : H. FICHTEAU, *Magister Petrus von Wien* († 1183), dans *Mitteilungen des Instituts für Österreichische Geschichtsforschung*, LXIII. Band (1955), pp. 283-297, et notre *Hugues Ethérien et le concile de Constantinople...* (cf. note 47).

58. Titulaire de Sainte-Suzanne, puis de Saint-Nicolas in Carcere.

Quelques exemples. Les Dialogues de Vigile de Tapse et le *De Trinitate* du Pseudo-Virgile, sont cités avec l'attribution à saint Athanase ; le nom d'Origène est le résultat d'une méprise sur celui d'Erigène, le traducteur du Pseudo-Denys au IXe siècle ; les Homélies sur le Symbole, d'Eusèbe le Gallican, apparaissent sous le nom d'Eusèbe d'Emèse, et ainsi de suite.

Quand les attributions sont légitimes, il s'agit presque toujours de textes traduits depuis plusieurs siècles. Ainsi la lettre synodique de Sophrone de Jérusalem, le *De Trinitate* attribué à Théodoret, l'une et l'autre si souvent cités, ne sont pas d'importation récente en Occident ; on les trouve dans les collections des canons et des actes des conciles dès le haut moyen âge. L'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe et ses continuations étaient accessibles depuis Rufin et l'Histoire Tripartite de Cassiodore. De même encore les nombreux textes de saint Grégoire de Nazianze, sauf un peut-être, sont des extraits de la collection des neuf grands discours théologiques traduits par le même Rufin que nous venons de nommer et connus des Latins sous le nom du premier, l'*Apologeticus*.

A l'exception du *De diversitate naturæ et personæ* de Hugues de Honau, qui a bénéficié d'un apport original propre à Hugues Ethérien, il paraît bien qu'il n'y a rien de nouveau dans tous les écrits de la petite école porrétaïne. Ce bilan négatif est encore accusé par des lacunes

inexplicables. Par exemple le *De fide orthodoxa*, que Burgundio avait intégralement traduit peu après le concile de Reims, semble ignoré de nos auteurs ; ils n'en connaissent que le fragment circulant sous le titre *De Trinitate*, et, plus exactement, les citations qu'ils en trouvaient dans les Sentences de Pierre Lombard.

Nous pouvons conclure. Dans le retour aux Pères inauguré par le XII^e siècle, le rôle des disciples de Gilbert de la Porrée n'a pas été de contribuer à l'enrichissement du capital commun par des traductions nouvelles ; il a davantage été de tirer de l'oubli des trésors qui dormaient dans les bibliothèques des églises et monastères d'Occident depuis plusieurs siècles. Le mérite principal de cette nouvelle découverte paraît revenir au chanoine de Saint-Ruf ; ses amis ont surtout tiré parti des autorités que la *Collatio* avait recueillies à leur intention⁵⁹.

59. L'apport de l'enquête d'Adhémar ne doit pas être surfait ; Gilbert de la Porrée avait déjà accès à la plupart des autorités que le chanoine recueillera dans son *De Trinitate* ou la *Collatio*. Par exemple, OTHON DE FREISINGEN a consigné un des textes de Théodoret cités à Reims par Gilbert ; ce texte est tiré du *De Trinitate* (OTHON, *Gesta Friderici*, liv. I, ch. 56, dans *MGHS*, t. 20, p. 383 ; cf. *PG*, 83, 1169) qu'on a dit avoir été transmis en latin par les recueils de textes conciliaires. Que Gilbert ait pu utiliser un tel recueil est des plus vraisemblable ; PTOLÉMÉE DE LUCQUES, au début du XIV^e siècle, fera allusion aux documents patristiques qu'il verra « in archivis (dicti) beati Hilarii apud Pictavum » (*Historia ecclesiastica nova*, liv. V, ch. 22 ; cf. liv. VI, ch. 6 en relation avec le Concile de Constantinople). Et le témoignage de GEOFFROY D'AUXERRE cité plus haut ne peut s'interpréter que dans le même sens (cf. *ci-dessus*, note 9) : Gilbert avait en main une collection des

Le rôle de Hugues Ethérien doit être distingué ; il appartient plus à l'histoire des relations de l'Eglise latine avec les Grecs qu'à celle du porrétanisme. Toutefois, les rapports personnels que le théologien pisan entretint depuis Byzance avec les membres de la petite école ne permettent pas de l'en dissocier complètement. C'est là un fait nouveau qui méritera d'être retenu⁶⁰.

canons conciliaires. Une autre preuve des connaissances patristiques de l'évêque de Poitiers est donnée par PHILIPPE DE HARVENG, *epist.* 6, dans *PL*, 203, 45. Etc.

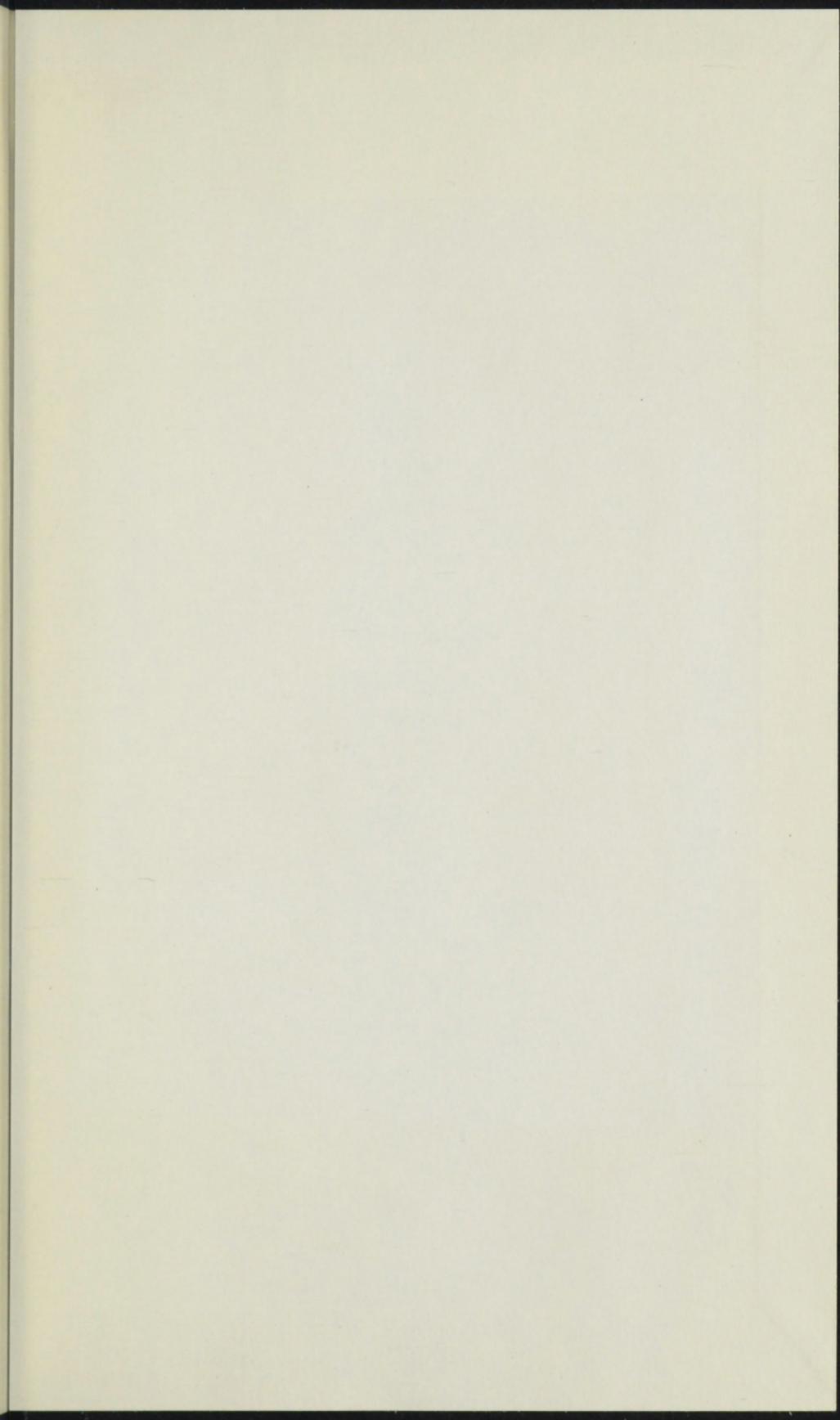
60. Nous nous proposons de revenir ailleurs sur ces conclusions hâtives, pour les justifier par des preuves manifestes ; de même sur la carrière d'Alexis, le correspondant romain de Hugues Ethérien.

LISTE DES ÉCRITS

Le « Liber de vera philosophia »	20
La « Collatio auctoritatum » d'Adhémar de Saint-Ruf	25
Le « De Trinitate » d'Adhémar	30
Un antécédent du « De vera philosophia » (?)	34
Le « Liber de diversitate naturæ et personæ »	37
Le « Liber de omoousion et omoeousion » .	43
Le « De ignorantia »	45
Le « De differentia naturæ et personæ » de Hugues Ethérien	47
Le « De sancto et immortali Deo »	49
Correspondance	51
« Brevis controversia... de unitate sanctæ Trinitatis »	56
« La petite école porrétaine »	60

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL, P. Q.





UNIVERSITE DE MONTREAL L.S.H.



3 1225 00365 6655

